



Le Ménéphi'

Bulletin municipal - Décembre 2024



LE MOT DE LA MAIRE

Chères Ménéulphiennes et Ménéulphiens,

Ce bulletin municipal est un peu plus conséquent que les P'tits Ménéulph' qui paraissent en juin et en décembre de chaque année. Nous avons l'habitude de produire un numéro spécial tous les 6 ans. Il retrace les principales réalisations depuis le début du mandat et les étapes des projets en cours, ainsi que le fonctionnement de la municipalité. Ce bulletin permet également de lister les services de Saint-Menoux, les acteurs économiques et associatifs, ainsi que nos principaux partenaires extérieurs. C'est aussi l'occasion de présenter le village aux nouveaux arrivants et de rappeler aux habitants de plus longue date les atouts de Saint-Menoux.



La commune de Saint-Menoux se trouve à mi-chemin entre Moulins et Bourbon l'Archambault sur la D 953 très fréquentée (un peu plus de 4000 véhicules/jour selon le dernier comptage d'octobre 2024).

A dominante agricole, en plein Bocage Bourbonnais, la commune couvre 2 762 ha et compte 1 151 habitants en 2024. Le prochain recensement, prévu **du 16 janvier au 15 février 2025**, viendra affiner ce chiffre, qui doit être aussi proche de la réalité que possible afin que la municipalité puisse recevoir toutes les aides auxquelles elle peut prétendre. Elles sont calculées en fonction du nombre d'habitants. Aussi ne voyez dans cette démarche aucune inquisition mais au contraire un outil qui permet de répondre plus précisément aux besoins de notre population.

Au cours de ce mandat 2020-2026, le Conseil Municipal s'est engagé dans une politique volontariste (au sens noble du terme) afin d'offrir de nouvelles possibilités de logements. Notre révision du PLU est adoptée depuis le 6 décembre 2024. Les dispositifs « Reconquête des Centre Ville et Centre Bourg » et « Village d'Avenir », devraient favoriser la réhabilitation de certains bâtiments du cœur de bourg et permettre de compléter l'offre de logements et de services de proximité.

Certes, l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver pour harmoniser les différents axes de développement avec les moyens qui sont les nôtres, mais j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe municipale dynamique, motivée et pragmatique, ainsi que sur l'ensemble des agents municipaux que je tiens à remercier pour leur professionnalisme et leur réactivité. Je n'oublie pas les habitants, avec lesquels nous avons eu plusieurs échanges de grande qualité dans le cadre de nos réflexions participatives. Je remercie également chaleureusement toutes les personnes du monde associatif qui ont bien voulu écrire un article sur leurs activités. Elles sont l'un des poumons de notre village et expriment dans leur variété tous le sens du « vivre ensemble ». Un grand merci aussi aux équipes enseignantes et au pôle enfance/jeunesse : ils forment nos futurs citoyens. Nos commerçants, artisans, agriculteurs et autres acteurs économiques méritent tout autant d'être vivement remerciés pour tout le dynamisme et les liens de proximité qu'ils apportent à la commune. Merci enfin à tous les autres partenaires qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal.

Je ne peux évoquer le travail de ce mandat sans revenir sur la disparition prématurée de Jean-Guy CHERION, qui a su impulser les projets de début de mandat et donner sa dynamique à notre conseil municipal. Je n'oublie pas non plus Ludovic JULIEN qui a dû par la force des choses gérer la période du confinement et assurer la transition pendant le COVID, comme tous les Maires de France. Dans la continuité des Maires qui nous ont précédé, c'est un plaisir et un honneur pour moi d'œuvrer au développement du village et au bien-être des habitants.

Les vœux de la municipalité auront lieu **le vendredi 10 janvier 2025 à 19h** au Centre d'Animation Culturelle. Dans l'attente de vous y retrouver, je vous souhaite une excellente fin d'année et tout le bonheur auquel vous aspirez.

Votre Maire
Sylvie EDELIN

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Sylvie EDELIN
Maire



Jean-Jacques DENIS
1er adjoint
Finances



Anabel LAUDET-MARTINET
2e adjointe
Social



Jean-Pierre DESVAUX
3e adjoint
Travaux et énergie



Carole SANVOISIN
Déléguée - Tourisme
patrimoine et environnement



Daniel GUEULLET
Conseiller municipal



Michelle MAYET
Conseillère municipale



Evelyne MARCHAND
Conseillère municipale



Cvrille CURTON
Conseiller municipal



Valérie DERVIN
Conseillère municipale



Anne-Éloïse DELRIEU
Conseillère municipale

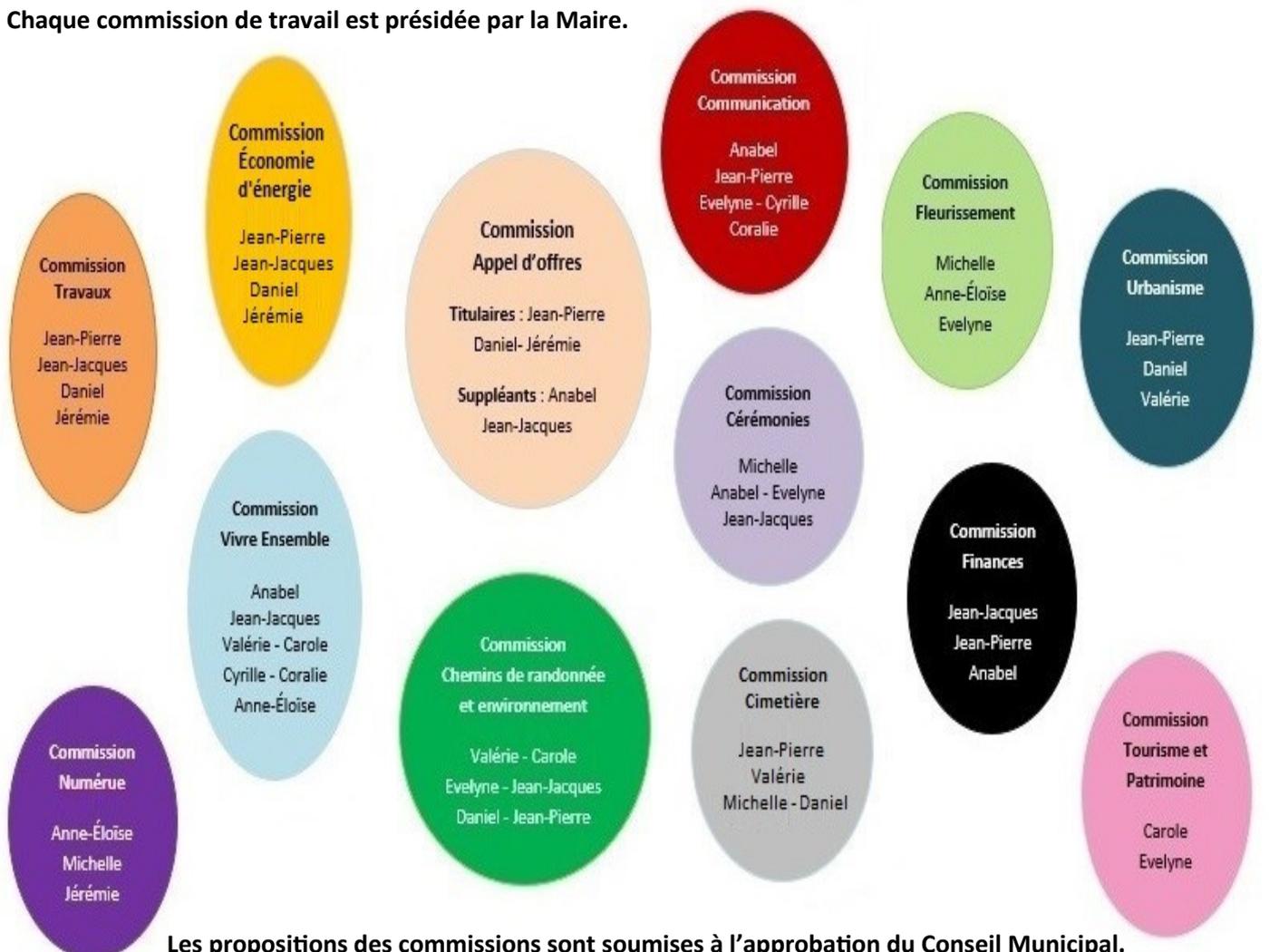


Coralie MARCHAND
Conseillère municipale



Jérémie SILVANO
Conseiller municipal

Chaque commission de travail est présidée par la Maire.



Saint-Menoux : un village où il fait bon vivre

Saint-Menoux offre aux habitants et aux nombreux touristes un agréable cadre de vie villageois. Ainsi, depuis de nombreuses années, la population est en croissance modérée et régulière d'un peu plus d'1% par an. La récente construction du second pont de Moulins vient renforcer cette dynamique. La municipalité s'attache à mettre en valeur ses nombreux atouts touristiques ainsi que ses commerces et services (la poste, la maison de santé, la crèche communautaire, l'école publique comprenant 5 classes de la maternelle au CM2, la garderie et l'accueil de loisirs, la cantine associative, la nouvelle aire de jeux, le city stade, tables de ping-pong, terrains de foot et de pétanque ...) et soutient les 22 associations du village. Le collège de Bourbon l'Archambault se situe à 8 km et est desservi par des cars scolaires gratuits, tout comme plusieurs lycées de Moulins (12 km).

Plusieurs gîtes et chambres d'hôtes complètent l'offre touristique. Au cœur du fameux triangle historique des Bourbons (berceau des rois de France), que constituent Moulins, Souvigny et Bourbon l'Archambault, Saint-Menoux présente son quartier patrimonial dans un écrin de verdure, dominé par son emblématique église, joyau de l'art roman et gothique, et sa non moins célèbre « Débredinoire », réputée guérir les « Bredins » de leurs troubles d'esprit. (la Débredinoire est un sarcophage contenant les ossements du Saint Patron).

De nombreuses légendes entourent le personnage de Saint Menou, évêque irlandais venu de Bretagne au VI^{ème} siècle, et qui a donné son nom au village. Mort un 12 juillet, la date de la fête patronale fixée en son hommage a longtemps fait l'objet de processions censées réguler les aléas climatiques et protéger les troupeaux des maladies.

SOMMAIRE

- 2 - Le mot de la maire
- 3 - L'équipe municipale et l'organisation des commissions de travail
- 4 - Un village où il fait bon vivre - Sommaire
- 5 - Le recensement 2025 - Les services municipaux
- 6 - L'accueil de loisirs - L'association de la cantine - La bibliothèque associative
- 7 - L'assistante sociale - La permanence juridique - L'école publique
- 8 - La Comcom : crèche « la courte échelle » - Accompagnement entreprises - France Services - Emploi
- 9 - La Poste - Le SIVOM
- 10 - La maison de santé - Les autres acteurs économiques
- 11 - Le Comptoir du Bocage (Communauté de Communes)
- 12 - Les finances
- 13 - Les travaux
- 15 - Le patrimoine communal - L'EPF
- 16 - L'urbanisme
- 18 - Le cadre de vie - le cimetière et le jardin du souvenir
- 19 - Chemins de randonnée
- 21 - Tourisme et patrimoine
- 25 - Vivre ensemble
- 26 - Le CCAS - L'épicerie Solidaire
- 27 - Les partenaires extérieurs
- 28 - Les associations de Saint-Menoux
- 35 - Calendrier des animations 2025
- 36 - Commerces - Infos pratiques

LE RECENSEMENT AURA LIEU DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER

Les agents recenseurs Guy MAYET et Aurore AUPETIT seront chargés de vous remettre les documents nécessaires. Merci de répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet si possible.

Le recensement de la population du village est un acte civique obligatoire, très important pour les finances de la commune, car il sert au calcul des dotations versées par l'état à la collectivité. Il conditionne le montant de certaines aides financières qui permettent à la commune d'investir dans des services à la population et il sert de base à de nombreuses statistiques. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents pendant la période du recensement.

Vos réponses sont strictement confidentielles et serviront à établir des statistiques anonymes.



LES SERVICES MUNICIPAUX

Le pôle

administratif

Yannick THEBAULT (1)

Secrétaire général de
mairie

Nicolas SCHMAUCH (2)

Agent d'accueil



Le pôle enfance - jeunesse

David COURCEL (3) Directeur de l'accueil de loisirs et
périscolaire

Sabine GUEULLET (4) Agente technique polyvalente
(accueil périscolaire et entretien des locaux)

Carine CHATELIER (5) Agente technique polyvalente
(accueil périscolaire et entretien des locaux)

Maël GIRAUDON (6) sous contrat d'apprentissage BPJEPS

Carole MEYZONNIER (7) ATSEM (Agente territoriale spécialisée
des écoles maternelles)

Lisa ADAM (8) ATSEM

Le pôle technique

Frédéric RAYNAUD (9)

Agent technique référent des bâtiments et
polyvalent

Yannick AUJOINET (10)

Agent technique référent des espaces verts et
polyvalent

Thierry MARCHAND (11)

Agent technique polyvalent

Christelle MAURER BARBARIN (12)

Agente technique d'entretien des locaux
et aide au pôle enfance



L'accueil de loisirs

Adresse : place Iris Raquin Tel : 04.70.48.03.01



Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis dans un bâtiment récent composé de salles d'activités, d'une salle de sieste, de salles de rangement. Un espace extérieur a également été conçu pour favoriser les jeux avec une table de ping-pong, un panier de basket... C'est un lieu situé dans un environnement paisible et sécurisé. Un espace extérieur pour les goûters a été installé cet été. Aucune circulation de véhicule ne se fait à proximité, mais au niveau du parking du Centre d'Animations Culturelles qui a été réaménagé.

- Pendant les périodes scolaires, ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 19h, ainsi que les mercredis de 7h à 18h.

- Pendant les premières semaines des vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et 4 semaines en été à partir des grandes vacances, ouverture de 9h à 17h, avec une possibilité de garderie à partir de 7h, jusqu'à 18h.

Les tarifs périscolaire 2024 sont composés ainsi : Repas du mercredi : 3.40€ Goûter du mercredi : 0.10€

Matin et Soir : 35€ mensuel Matin ou Soir : 18€ mensuel Garde occasionnelle : 3.50€ par jour

L'Association de la cantine scolaire de Saint Menoux

Cette association Loi 1901 est composée d'une quinzaine de membres (des parents et 1 ATSEM de l'école actuellement). C'est une association sous délégation de service public.

Les bénévoles recueillent tous les mois lors de permanences les inscriptions à la cantine et les paiements. Ils élaborent les menus avec le cuisinier, organisent le repas de Noël et le pique-nique de fin d'année. Ils s'occupent de rechercher de nouveaux fournisseurs et du paiement des factures auprès de ceux-ci.

L'association est aussi l'employeur de Monsieur Romuald DUFRESNE, le cuisinier, qui prépare sur place les repas. Elle gère la cantine en partenariat avec la mairie qui lui verse une subvention, correspondant à 75 % du salaire chargé du cuisinier, lui permet d'utiliser gratuitement les locaux de la cantine et prend en charge les factures énergétiques.

Tout ceci permet de servir des repas de qualité pour un tarif qui est, pour l'année 2024-2025, de 2,80 euros pour les enfants et 4,90 euros pour les adultes.

Tous les ans, elle a besoin de nouveaux membres pour assurer le renouvellement de ses effectifs.



Depuis la rentrée, les effectifs des usagers sont en augmentation. Il y a jusqu'à 93 enfants et 8 adultes qui fréquentent la cantine certains jours.

L'association de la cantine est une association dynamique, qui assure un service public.

Les amis des Livres

C'est la plus ancienne association de la commune, sous délégation de service public également. Créée en 1929, elle compte à ce jour, une trentaine d'adhérents. Elle est installée dans un vaste local très accueillant dans le bâtiment de la mairie. Les enfants de l'école ont la possibilité de choisir des livres une fois par mois. Un coin lecture pour enfants y est aménagé. La bibliothèque possède environ 4000 ouvrages (adultes et enfants) et le dépôt de livres de la Médiathèque Départementale permet d'accroître l'offre proposée aux lecteurs.

Possibilité de réservation de livres avec le passage de la navette une fois par mois.

Les permanents vous accueillent tous les mercredis de 10h30 à 12h.

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Présidente : Corinne Dupoux

Trésorière : Marie-Angèle Sanvoisin

Secrétaire : Marie-Paule Bouquet des Chaux

LES AUTRES SERVICES PUBLICS

L'Assistante Sociale



Mme PRUGNARD, assistante sociale, vous accueille dans un bureau de permanence à l'arrière du bâtiment de la Mairie, côté bibliothèque, un vendredi matin sur deux sur rendez-vous.

Tel : 04 70 35 73 70

Elle peut vous accompagner pour effectuer diverses démarches. Elle peut intervenir auprès de personnes confrontées à divers difficultés d'ordre économique, d'insertion, familiale, de santé, de logement... Elle vous accueille, vous soutient, vous oriente et vous accompagne dans la construction de projets...

Permanence juridique du CDAD Conseil Départemental de l'Accès aux Droits



Mme VOITURIN peut vous recevoir pour tout renseignement d'ordre juridique sur rendez-vous, les premiers mercredis de chaque mois.

Contact : 04 70 35 17 48 / 06 34 98 60 12

L'école publique : 97 enfants ont fait leur rentrée

Cours	Nombre d'élèves	Cours	Nombre d'élèves	Enseignant(e)s
PS	16	MS	9	Mme Lucille THOMAS
GS	11	CP	7	Mme Sylvaine JULIEN-LE CORRE
CP	3	CE1	17	Mme Amélie SERREAU (Directrice)
CE2	11	CM1	6	Mme Alisson MARTINS
CM1	4	CM2	13	M. Cyril MEYZONNIER

Durant l'année 2023/2024, les élèves ont pu bénéficier de nombreux projets.

La classe de PS/MS a mené un projet autour de la nature avec Mme LAFORT Corinne. Elle est intervenue plusieurs fois à l'école. Les élèves ont pu réaliser des plantations et des moulages, découvrir de nombreuses plantes et visiter sa ferme.

Les classes de GS/CP et CP/CE1 sont parties durant 4 jours dans le Val de Loire. Ils ont pu découvrir des châteaux (Chambord, Amboise, Azay-Le Rideau), visiter le zoo de Beauval et la vallée troglodytique des Goupillières.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont bénéficié d'un séjour de 5 jours sur l'île d'Oléron. Ils ont pu s'initier au char à voile et visiter de nombreux sites comme le phare de Chassiron, le port de la Rochelle, l'aquarium de la Rochelle et le site ostréicole de Fort Royer.



Tous ces projets ne seraient pas réalisables sans l'aide de l'amicale laïque et de la mairie.

Cette année, l'Amicale Laïque a financé en plus la venue d'un cirque à l'école et la mairie a mis à disposition un terrain pour les accueillir. Les élèves ont donc pu profiter d'une semaine pour s'initier à l'art du cirque (jonglage et équilibre) et préparer un spectacle pour leurs parents.

Celui-ci a rencontré un grand succès. Le cirque sera le thème de cette année 2024/2025.

La comcom œuvre de concert avec les communes pour améliorer votre quotidien, en fonction de ses compétences. Pour retrouver l'ensemble des services proposés et les projets à venir, retrouvez-nous sur notre site www.cccb.fr ou suivez-nous sur nos réseaux Facebook, Youtube, LinkedIn

Crèche La Courte Échelle

La comcom est gestionnaire de la crèche « La courte échelle » qui dispose de 15 places (dont une d'urgence) pour accueillir les enfants de 2,5 mois à leur entrée à l'école. Elle est ouverte de 7h à 19h du lundi au vendredi. La comcom est également le guichet unique pour toutes les questions relatives à la petite enfance : faire garder son enfant, accompagner les assistants maternels...

Une question ? Un renseignement ? contactez Mme Elodie TOUITOU au 06 61 38 84 10 / e.touitou@ccb.fr



Sur le plan économique, la Communauté de Communes accompagne les entreprises et, sous certaines conditions, participe au financement de leurs installations. Depuis 2018, ce sont près de 150 000 € investis par l'intercommunalité sur ses 25 communes, qui ont permis à des entrepreneurs de les aider dans leur implantation ou développement. Vous avez un projet ? besoin d'une aide ? contactez Mme Elodie PRÉVAULT au 07 64 35 62 34 / e.prevault@ccb.fr

La comcom, innove pour répondre aux besoins de tous les enfants du territoire. Parce que chacun est différent et que chacun peut rencontrer des difficultés qui peuvent devenir un handicap pour l'enfant comme pour son entourage, « Ma différence en bocage » a été créé sur mesure pour répondre à chacun, dans sa différence.

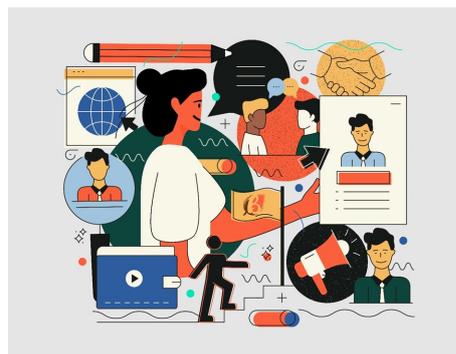
Plus de renseignements, contactez Mme Sandra NAVETAT au 07 64 35 62 36 / s.navetat@ccb.fr

Soucieux de conserver la proximité avec tous les administrés, la communauté de communes a choisi l'itinérance pour son service « France Services ». Ainsi, très régulièrement, des agents viennent dans votre mairie pour vous aider dans vos démarches administratives (demande de carte grise, déclaration de revenus, demande d'APL, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi, la retraite, la famille, le social, le logement, la santé, l'énergie...), parce que le numérique ne peut remplacer les relations avec un conseiller dans de nombreuses situations. Vous retrouverez nos permanences sur notre site www.cccb.fr ou en contactant directement les équipes au 07 61 29 66 97 / franceservices@ccb.fr. Permanences à Saint-Menoux les 1er et 3ème vendredis matin de chaque mois + les 2ème et 4ème mercredis après-midi de chaque mois.

UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI PRES DE CHEZ VOUS

Vous êtes en recherche d'emploi, en situation précaire... Vous avez besoin d'un coup de pouce temporaire, un accompagnement renforcé... Venez à la rencontre du service « emploi » de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais. Il vous accompagne sur le plan social et / ou professionnel selon vos propres besoins.

Contactez Catherine MEURS au 06-98-62-14-81 ou c.meurs@ccb.fr



Maintien de la présence postale à Saint-Menoux et rénovation du bureau de poste

En début de mandat, différentes options de diminution de la présence postale ont été proposées par les responsables de La Poste, l'argument présenté étant une baisse de la moyenne des opérations postales à Saint-Menoux.

Le Conseil Municipal, dans la continuité de ses prédécesseurs, s'est unanimement positionné pour un maintien du service, avec le nombre d'heures d'ouverture maximum possible.



Après de nombreux échanges avec les responsables de la Poste, un scénario expérimental a été retenu. Le bureau aurait pu passer de 18h d'ouverture à 12h, ce qui était le cas classique proposé par La Poste, mais une autre possibilité a retenu l'attention des élus : le guichetier-facteur (maintenant appelé chargé de clientèle avec distribution), qui a permis de garder 15h d'ouverture et de recentrer le facteur **Fabien LARVARON** sur la commune, en distribuant le courrier dans le bourg l'après-midi entre 13h30 et 15h. **Merci de lui faciliter la tâche en laissant les trottoirs libres pour circuler à pied et en tenant vos animaux de compagnie à distance de la boîte à lettres.**

Cette expérimentation nationale a été positive et le dispositif est maintenant acté. Tout comme les communes de Saint-Gérard-le-Puy et Marcillat-en-Combrailles, Saint-Menoux a entériné ce fonctionnement par délibération du 01/10/24.

Lors de notre dernière rencontre avec les responsables de secteur, des travaux de rénovation intérieure du bureau, qui seront entièrement financés par la poste, ont été actés. Nous nous félicitons de ce partenariat constructif au service des habitants.

Le bureau de poste est ouvert les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9h00 à 12h00. Contact : 3631



Syndicat Intercommunal à Vocation et Objectifs Multiples

Depuis sa création en 1948, le SIVOM Nord Allier est un acteur central de votre territoire rural. Porté par l'engagement de ses salariés et de ses élus, il veille à offrir un service de qualité au meilleur coût pour les abonnés de ses trois principales compétences : **l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.**

Grâce à une implantation locale, le SIVOM assure une proximité et une expertise technique reconnue en matière d'eau et d'assainissement. Depuis le début des années 2000, le SIVOM Nord Allier a entrepris un vaste programme de renouvellement et de modernisation des infrastructures. Ces investissements incluent :

- **Le remplacement des canalisations d'alimentation en eau potable (AEP) et d'eau usée (EU), L'entretien, la réhabilitation et la mise aux normes des équipements existants,**

Ce travail, indispensable pour assurer la continuité et la fiabilité des services, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des rendements et de pérennité des infrastructures.

Dans un contexte de changement climatique et de pression croissante sur les ressources en eau, le SIVOM entend jouer un rôle clé dans la préservation des milieux aquatiques. Il s'attache particulièrement à :

- **Maintenir le bon état écologique des cours d'eau,**

Protéger les nappes phréatiques, qui représentent une ressource vitale

Pour cela, le SIVOM veille à appliquer la réglementation en matière d'assainissement non collectif rendu obligatoire par la Loi. Lors de la vente d'une habitation, il impose la mise en conformité des installations non conformes d'assainissement individuel, contribuant ainsi à améliorer la qualité environnementale globale.

Pour continuer de répondre aux besoins des habitants tout en respectant les contraintes budgétaires et environnementales, le SIVOM Nord Allier se doit de conjuguer innovation et expertise. Ce défi fait du SIVOM un acteur incontournable pour l'avenir de votre territoire.

En maintenant son engagement historique et en anticipant ses besoins, le SIVOM Nord Allier démontre qu'une gestion locale est la solution durable.

Prix du m3 d'eau en 2024 : 2,417 €

7 Lotissement les Plantes - 04.70.43.92.44 - @ : sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Urgence 24h/24 7J/7 : 04.70.43.92.44

LES AUTRES SERVICES DE SAINT-MENOUX

La Maison de Santé

La Maison de Santé est située 2 impasse de la Poste. Elle a ouvert ses portes le 1er juin 2020 dans l'ancien presbytère réhabilité à cet effet, à côté de l'église. Le bâtiment a été rénové du 22 avril 2019 au 13 juillet 2020 sous le mandat de Ludovic JULIEN. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé de la Communauté de Communes. Les travaux ont été financés par des aides de l'état, de la région, du département et par la commune.



Elle permet le maintien de l'offre de santé d'une zone de revitalisation rurale et reste dans la continuité du réaménagement du centre bourg.

Le bâtiment de 320 m² sur 3 étages, dispose de bureaux, de salles d'attente, d'une salle commune, d'une tisanerie et d'un parking.

A ce jour, elle accueille plusieurs professionnels de santé regroupés en association : 1 orthophoniste, 1 sage-femme, 1 cabinet de kiné, 2 ostéopathes, 1 cabinet de 4 infirmiers, 1 neuropsychologue, 1 psychologue-psychothérapeute, 1 psychomotricienne.

Des espaces sont encore disponibles afin de pouvoir accueillir d'autres professionnels de santé.

Toutes les coordonnées des spécialités sont disponibles en Mairie, sur les plaques à l'entrée de la Maison de Santé, ainsi que sur les pages jaunes.

Les autres acteurs économiques

Une autre professionnelle de santé, infirmière, exerce en-dehors de la maison de santé.

L'épicerie-multi-services, l'épicerie bio, le garage, le contrôle technique, la boulangerie, le café-bureau de tabac, le restaurant, la boutique de bien-être, le salon de coiffure... sont autant d'acteurs économiques qui apportent de nombreux services de proximité aux habitants et participent au lien social. Certains d'entre eux, fragilisés par le contexte d'instabilité actuel font parfois face à des difficultés ponctuelles : ils méritent à ce titre toute notre

bienveillance. Les fréquenter, en tant que ménage, en tant qu'association et en tant que collectivité, modestement ou assidument, c'est participer au maintien des services et du cadre de vie au village. Contrairement aux grands groupes, ils participent pleinement à l'économie locale.

Les agriculteurs regroupent diverses activités très variées qui vont de l'élevage traditionnel de charolais, de moutons, de chèvres, de vaches shetlands, à la médiation équine, en passant par la pépinière d'essences locales, l'apiculture, la polyculture, le maraîchage bio, la fabrication directe de pain, de fromage, de tisanes, l'élevage de chevaux...

D'autres activités classiques sont aussi présentes sur la commune : terrassement, assainissement et vidange, transport, électricité, contrôle technique, ou encore travaux forestiers, travaux paysagers, travaux de peinture ou petites réparations, menuiserie, gîtes et chambres d'hôtes, clinique vétérinaire, bureau d'étude, mais aussi agent immobilier, professeur de piano, aquarellistes, fabricant de jeux en bois, de confitures et pâtes de fruits, brasseurs, manucure à domicile, géobiologue, auto-entreprise de nettoyage de canapés et fauteuils, salon de tatouage... sans oublier les assistantes maternelles.

Certains sont installés de longue date, d'autres beaucoup plus récemment. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à vous présenter en mairie et surtout profitez du tout nouveau service de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais : le Comptoir du Bocage pour vous faire connaître (voir page suivante).





Un nouveau site internet a été lancé pour promouvoir les producteurs, commerces, prestataires de services et artisans locaux du bocage bourbonnais.

Dans un monde de plus en plus connecté, la valorisation des acteurs locaux n'a jamais été aussi essentielle. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer le lancement de notre nouveau site internet, le **Comptoir du Bocage**, dédié à la mise en lumière des produits et savoir-faire du bocage bourbonnais.

Pourquoi ce site est important

Dans une époque où les chaînes d'approvisionnement globales peuvent parfois sembler impénétrables, le **Comptoir du Bocage** offre une alternative simple et locale. En favorisant les échanges directs entre les producteurs et les consommateurs, nous contribuons à maintenir et développer la valeur ajoutée sur le territoire, tout en soutenant l'économie locale.

Une plateforme pour les acteurs locaux

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, initié en 2021 par la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, les temps de concertation et de travail ont contribué au développement d'un répertoire numérique recensant les pépites de notre territoire.

Financé par la Banque des Territoires, le **Comptoir du Bocage** est une vitrine digitale des richesses locales. En quelques clics, les utilisateurs peuvent découvrir et entrer en contact avec des producteurs agricoles, des commerces de proximité, des artisans et divers prestataires de services de leur territoire. Ce site se veut un outil pratique pour renforcer l'économie locale et encourager une consommation de proximité.

Des fonctionnalités innovantes

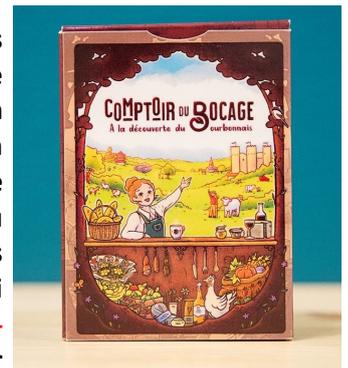
- **Répertoire détaillé** : Chaque acteur local dispose d'une fiche descriptive complète incluant des informations sur les produits et services offerts, leur histoire, les horaires d'ouverture, les coordonnées, les moyens de paiement acceptés et, le cas échéant, un lien vers leur site internet.
- **Recherche géolocalisée** : Les utilisateurs peuvent facilement trouver des producteurs et prestataires près de chez eux grâce à une fonction de recherche par localisation.
- **Actualités, Petites annonces et Offres d'emploi** : Les professionnels ont la possibilité de publier leurs actualités et des petites annonces, permettant aux habitants de ne rien manquer des rendez-vous incontournables, ainsi que des offres d'emploi, renforçant ainsi le tissu économique.
- **Les Produits du Comptoir** : Les entreprises peuvent mettre en avant un produit ou un service qu'elles proposent, avec descriptif et photos.
- **Retrouver ses favoris** : pour identifier facilement ses produits préférés, on pourra les mettre en favoris.
- **Rejoindre une communauté** : Les consommateurs peuvent laisser des avis et des recommandations sur une page Facebook dédiée, en lien avec le **Comptoir du Bocage**, favorisant ainsi une communauté active et engagée.

Appel à l'action

Nous invitons tous les producteurs locaux, commerçants, prestataires de services et artisans dont le siège social est situé sur l'une des 25 communes de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais à s'inscrire gratuitement sur le Comptoir du Bocage. Les consommateurs, quant à eux, peuvent dès maintenant explorer le site et découvrir les trésors du Bocage Bourbonnais.

Découvrez « **Comptoir du Bocage** », le jeu qui met à l'honneur les producteurs, artisans et commerçants locaux de notre territoire.

Une boîte pas comme les autres... À l'intérieur ? Un jeu de cartes unique pour s'amuser en famille ou entre amis tout en consommant local. Chaque carte met en avant un acteur du Bocage Bourbonnais avec ses coordonnées et un QR code qui renvoie sur le site comptoir-du-bocage.fr pour en savoir plus sur son activité.

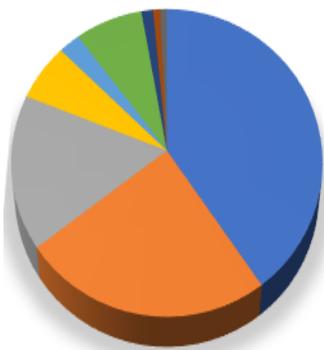


LES FINANCES

Compte administratif 2023

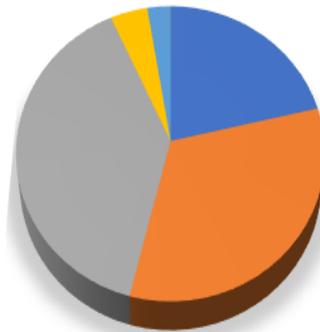
Ce document présente les résultats de l'exercice 2023. Il nous sert de référence pour élaborer le budget de l'année 2024. L'excédent du budget de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) de 156 151.74 € en valeur réelle pour 2023 est dû à la hausse de notre population de ces 10 dernières années mais aussi à une maîtrise des dépenses. Il participe au financement des investissements. Le budget d'investissement a présenté déficit de 50 406.39 €. Au 31 décembre 2023, La trésorerie de la commune incluant les budgets annexes (CCAS, Contrôle Technique, Maison de santé) était excédentaire de 490 303.87 €.

Dépenses de fonctionnement



- Charges de personnel : 420 248 €
- Autres charges de gestion courante (voirie, Sivom etc..) : 253 470 €
- Achats (Énergie, fournitures etc..) : 169 501 €
- Services (Entretien, assurances, etc..) : 64 833 €
- Autres services (Télécommunications, transports, etc..) : 25 465 €
- Atténuations de produits : 78 637 €
- Opérations d'ordres : 13562 €
- Charges financières et charges exceptionnelles : 8 126 €
- Impôts et taxes : 7 902 €

Recettes de fonctionnement



- Excédent de fonctionnement et produits exceptionnels : 325 197 €
- Dotations : 496 246 €
- Impôts et Taxes : 597050 €
- Autres produits de gestion courante : 64 360 €
- Produits des services : 39 786€
- Atténuations de charges (remboursement sur salaires) : 453,40€

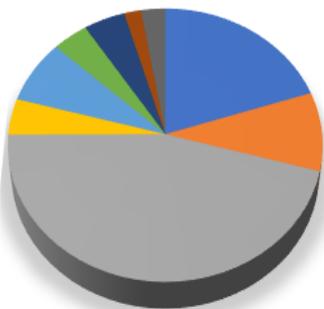


Afin de suivre au plus près les frais de fonctionnement, les services municipaux, en lien étroit avec les élus, recherchent systématiquement les prix les moins élevés, à prestation égale pour les achats et réparations mais aussi pour la téléphonie, les assurances...

Une attention particulière est portée à la maîtrise des coûts, à tous niveaux : vigilance sur le chauffage, le carburant, l'eau...

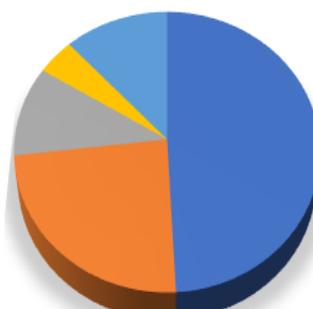
Les élus effectuent également gracieusement diverses missions : distribution des bulletins municipaux, numéru... De nombreux travaux sont réalisés en interne par le service technique. La commune s'est dotée d'un outil de suivi (mis en place en interne) sur les postes de recettes : loyers, location de salles, règlement de prestations....

Dépenses d'investissement



- Déficit d'investissement : 130 303 €
- Remboursement capital Dette : 60 958€
- Aire de jeux et Place Iris Raquin : 297 839 €
- PLU : 27 944 €
- Logements communaux : 49 695 €
- City Stade : 25 972 €
- Travaux bâtiments communaux : 30 023 €
- Achat matériel : 12 280€
- Acquisition immeuble : 17 509€

Recettes d'investissement



- Excédent de fonctionnement : 296 232 €
- Subventions Etat : 144 692 €
- Subventions département : 63 368 €
- autres subventions : 25946 €
- remboursement FCTVA : 72 418 €

Un endettement maîtrisé

Au 31.12.23, la dette de la commune était de 584 069.03 €. Elle est liée à l'investissement pour apporter ou maintenir des services à la population (Contrôle Technique, Café du centre, Multiservices, Maison de santé, appartements...). Pour ces opérations, en face d'un capital d'emprunt d'environ 70 000 € à rembourser chaque l'année, la commune reçoit approximativement le même montant en loyer de ses locataires (entreprises et particuliers). Cette gestion saine permet de garder une trésorerie suffisante pour faire face aux autres investissements nécessaires (voir budget d'investissement 2024).

En complément, la recherche de subventions fait l'objet d'une attention très rigoureuse. Des réévaluations très régulières sont faites en fonction de l'actualité.

	Taux Commune		Taux moyen Département 2023	Taux moyen National 2023
	2023	2024		
Taxe Foncière Bâti	38.32 %	38.32 %	42.79 %	39.42 %
Taxe Foncière Non Bâti	30.13 %	30.13 %	36.42 %	50.82 %

Entre 2016 et 2024, la commune a procédé à une seule revalorisation des taxes foncières bâtis et non-bâtis, de 1% en 2021. Ces taux restent en deçà des moyennes nationales et départementales.

Budget 2024

Ce document prévoit les dépenses et les recettes pour l'année en cours, il s'élève à 1 615 495 € en fonctionnement et à 562 849 € en investissement. Le budget investissement prévoit l'achèvement du PLU, de l'étude Reconquête de Centre-Bourg et la rénovation thermique salle des fêtes.

Dépenses de fonctionnement



■ Charges de personnel : 474 000 €
■ Autres charges de gestion courante (voirie, Sivom etc..) : 252 611 €
■ Achats (Énergie, fournitures etc..) : 460 126 €
■ Services (Entretien, assurances, etc..) : 103 500 €
■ Autres services (Télécommunications, transports, etc..) : 44 000 €
■ Atténuations de produits : 79 637 €
■ Charges financières et charges exceptionnelles : 16 699 €
■ virement section d'investissement : 184 922 €

Recettes de fonctionnement



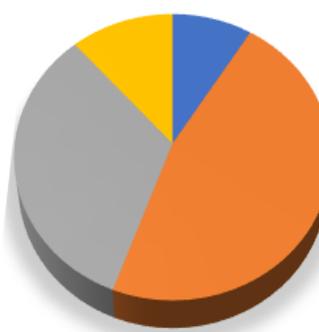
■ Excédent de fonctionnement et produits exceptionnels : 430 942 €
■ Dotations : 484 642 €
■ Impôts et Taxes : 599 911 €
■ Autres produits de gestion courante : 59 000€
■ Produits des services : 36 000€
■ Atténuations de charges (remboursement sur salaires) : 5 000€

Dépenses d'investissement



■ Déficit d'investissement : 36 307 €
■ Remboursement capital Dette : 62 115€
■ Restes à réaliser 2023 PLU et étude Centre Bourg : 57 500 €
■ Autre restes à réaliser : 76 000€
■ Acquisition de matériel : 20 000 €
■ Travaux bâtiments communaux : 30 000 €
■ Travaux stade : 15 000 €
■ Acquisition de terrain : 105 927 €
■ Travaux CAC : 160 000 €

Recettes d'investissement



■ Excédent de fonctionnement : 50 407 €
■ Subventions : 262 520 €
■ Fonds propres : 184 922 €
■ remboursement TVA : 65 000 €

Plan d'action 2025 concernant la maîtrise des coûts énergétiques

Les travaux au CAC sont planifiés en janvier et février 2025.

- Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur réversible.
- Installation d'un éclairage LED intérieur et extérieur.
- Installation de panneaux photovoltaïque 10 KWc. Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée qui permettra de superviser et piloter les installations à distance.

Les audits énergétiques concernant les bâtiments de l'école, de la mairie et de la poste devraient être lancés au 1er trimestre 2025. A la suite de ces audits, nous analyserons et programmerons les travaux à réaliser.

Des études de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments périscolaire et l'Atelier du service technique pourraient être lancés au 2ème trimestre 2025.

Une étude de mise en place d'une Gestion Technique Centralisée pour le bâtiment périscolaire pourrait également être lancée en 2025.

TRAVAUX RÉALISÉS

Voirie sécurité

Les travaux sur routes communales ont été subventionnés à 30 % par le Conseil Départemental. Les 70 % restant sont à la charge de la commune.

Juin 2023

Réfection voirie et fossés Grand et Petit Nuzil (1)

Coût total : 39 269 € HT Subventions : 11 781€ HT

Financement commune : 27 488 € HT

Réfection voirie Rue du stade jusqu'à Roussat (2)

Coût total : 28 790 € HT Subventions : 8 630 € HT

Financement commune : 20 160€ HT

Route de la Mhotte : des travaux programmés sur 3 ans

Réalisé en 2024 : Curage des fossés et aménagement des accotements (3)

Réfection de la voie de circulation en bi-couche prévu en 2025 et 2026

Coût total : 150 890 € HT Subventions : 45 267€ HT

Financement commune : 105 623 € HT sur 3 ans



Travaux extérieurs



Juin 2023

Création jardin public- aire de jeux

Maîtrise d'œuvre : Cabinet Serre-Trutmann-Mangin et
Atelier d'architecture N.Lespiaucq

Coût total : 186 392 € HT

Subvention : 145 714 € HT

Financement commune : 40 678 € HT

Septembre 2023 : Aménagement place Iris RAQUIN

Maîtrise d'œuvre : Cabinet Serre-Trutmann-Mangin et
Atelier d'architecture N.Lespiaucq

Aménagement du parking et plantation d'arbres aux abords du stade et du boulodrome

Coût total : 133 860 € HT

Subvention : 106 787 € HT

Financement commune : 27 073 € HT



Travaux sur bâtiments



Décembre 2022

Création des deux logements T3-T5 au dessus du
Panier Sympa

Maîtrise d'œuvre LMN architectes

Coût total : 321 546 € HT

Subvention : 198 904 € HT

**Financement commune : 122 642 € HT (dont
emprunt 100 000 €)**



Février 2023

Rénovation toiture Bar du centre

Entreprise BERTRAND

Coût total : 20 056 € HT

Subventions : 11 003 € HT

Financement commune : 9 053 € HT



Février 2024

Rénovation du mur d'enceinte de l'école primaire
+ travaux intérieurs

Entreprises VENNAT, AUTOMELEC, SPAGNOLO

Coût total : 9 531 € HT

Subvention : 3 782 € HT

Financement commune : 5 749 € HT



Travaux d'aménagement au cimetière

Avril 2024 : Extension de Colombarium : ajout de 15 niches au jardin du souvenir

Coût matériel : **5 516 € (travaux réalisés en interne)**

Juin 2024 : Création d'un parking de 8 places Syndicat de Voirie : coût total: 12 300 €

Subv Département : 5 000 € HT

Financement commune : 7 300 € HT

Août 2024 : rénovation de la croix, installation de bancs et plantations (**travaux en interne**)

Travaux sur équipements sportifs



Location de 2 robots pour la tonte du stade.

Ils permettent de dégager environ 160 heures annuelles pour d'autres tâches et améliorent la qualité du gazon.

Entreprise Bardin motoculture

Contrat de 3 ans signé

le 06.06.24

Coût annuel : 5 311 € TTC



Septembre 2024

Mise en place d'un gazon hybride dans la zone des buts.

Entreprise : COSEEC

Coût total : 7 675 € HT

Juillet 2023

City Stade—gazon synthétique

Entreprises ADN et Auvergne Sport

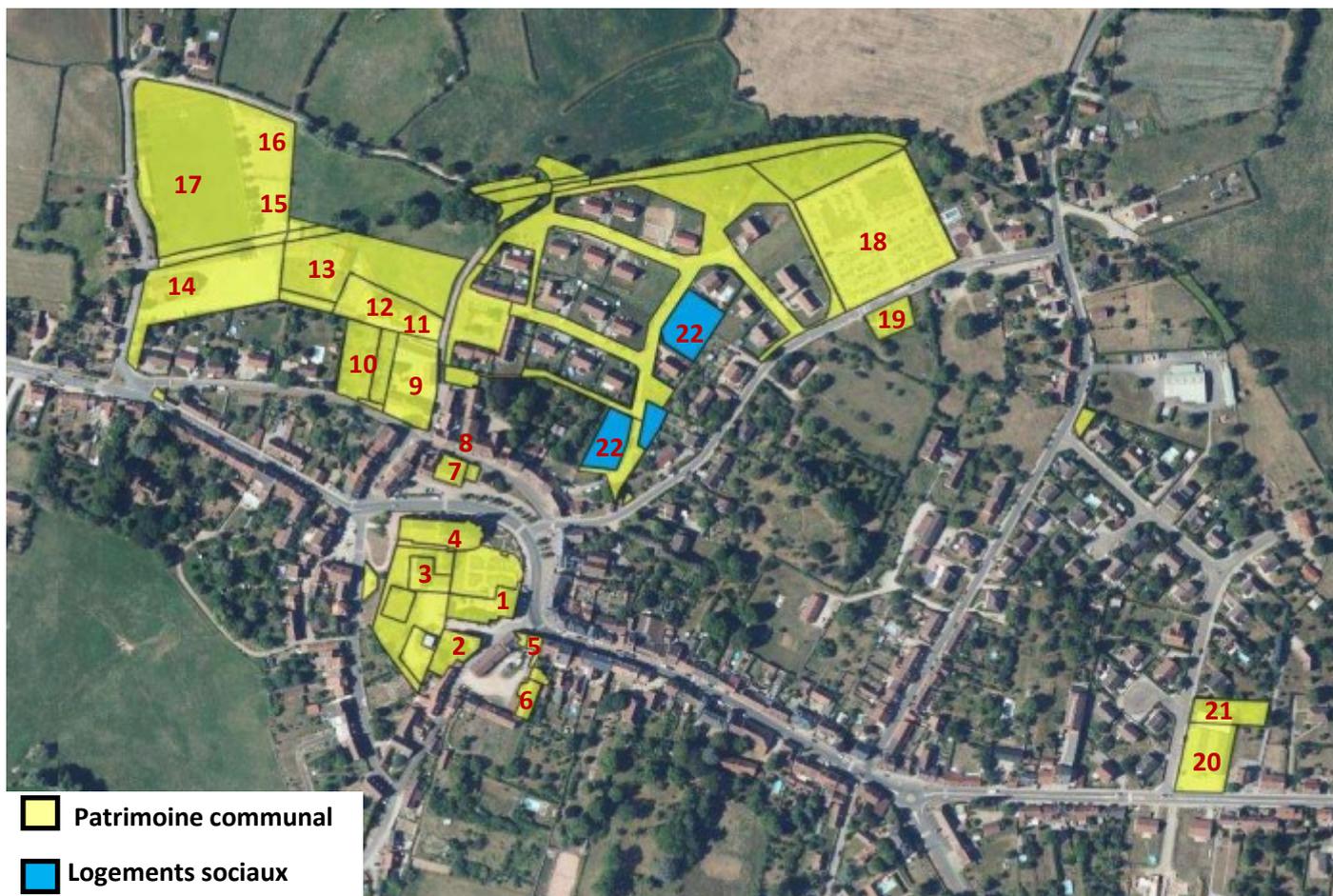
Coût total : 21 646 € HT

Subventions : 13 880 € HT

Financement commune : 7 764 € HT



LES BÂTIMENTS ET LE PATRIMOINE COMMUNAL



- Mairie (1)
- La Poste (sous convention d'occupation) (2)
- Maison de Santé (locatif) (3)
- Eglise (4)
- Panier Sympa et logements locatifs (5)
- Grange du Couvent (6)
- Café du Centre (locatif) (7)
- Maison rue des Ecoles (locatif) (8)
- Ecole Publique (9)
- Aire de jeux (10)
- Crèche communautaire (sous convention d'occupation) (11)
- Salle mutualisée (12)
- Bâtiment périscolaire et cantine (13)
- Centre d'Animation Culturelle (14)
- Terrains de pétanque et bâtiment modulaire (15)
- City stade (16)
- Terrain de foot (17)
- Cimetière (18)
- Jardin du souvenir (19)
- Atelier municipal (20)
- Contrôle Technique (locatif) (21)
- Logements Allier Habitat au Clos des Vignes (22)

Le terrain des Aigriers (motocross, aéromodélisme) et la plateforme de stockage municipale font également partie du patrimoine communal.

L'Etablissement Public Foncier d'Auvergne (EPF) : quelques explications



Un partenariat entre l'EPF et la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais permet à la commune de Saint-Menoux de se doter d'une réserve foncière.

L'EPF peut sous certaines conditions acquérir pour le compte des collectivités des terrains ou des bâtiments. La collectivité a 10 ans pour racheter ces biens à l'EPF; L'EPF joue aussi un rôle de conseil stratégique, juridique et financier auprès des communes et dispose de services et d'outils dédiés.

L'achat récent du domaine de la Fonglaterie par l'EPF en juin 2024 pourrait permettre à la commune d'envisager le développement cohérent d'un nouveau quartier d'habitations individuelles en lien avec le pôle enfance - jeunesse et le plateau sportif dans les années futures.

L'URBANISME

Le PLU révisé est entré en vigueur le 6 décembre 2024

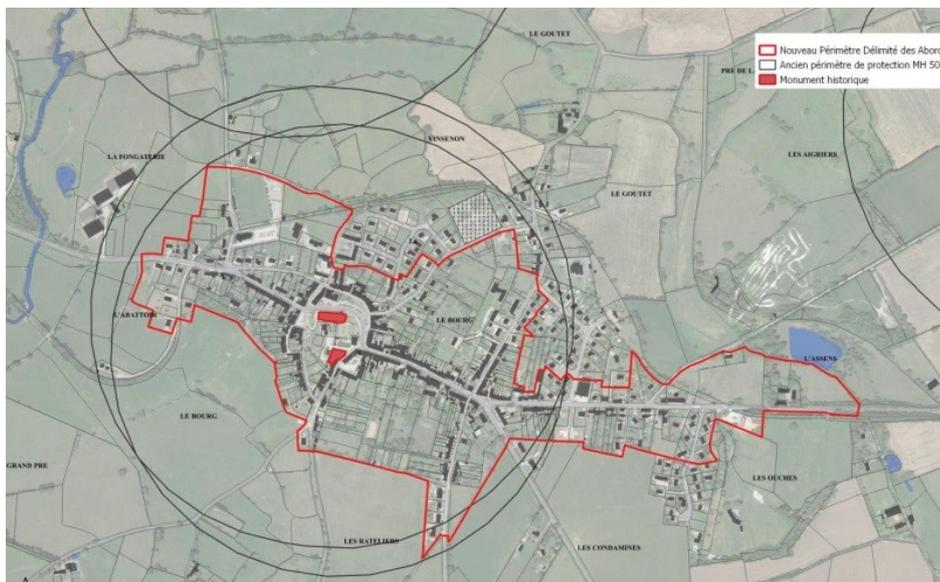
La révision du **Plan Local d'Urbanisme** entamée le 9 septembre 2020 par délibération du Conseil Municipal est maintenant effective. La commune s'est appuyée sur le bureau d'étude Réalité à compter du 8 février 2021. La première étape a permis de réaliser un diagnostic de territoire présenté à la population le 2 juin 2022. Dans un second temps, les principales orientations de notre PLU ont été déclinées dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui inclut une étude environnementale. Ce PADD a été présenté lors de la réunion publique le 10 mars 2023. Les travaux suivants ont consisté en la réalisation du zonage et du règlement avec une contrainte très forte liée à la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui oblige à diminuer la consommation foncière sur la période 2021-2031. Le Conseil Municipal a arrêté le PLU le 13 septembre 2023 et l'a soumis aux partenaires associés. Les particuliers ont alors pu s'exprimer lors de l'enquête publique du 3 janvier au 2 février 2024. Dans la mesure du possible et de l'intérêt général les avis du commissaire enquêteur et des partenaires associés (Etat, chambre d'agriculture, etc...) ont été retenus. Le Conseil Communautaire devenu compétent sur les documents d'urbanisme début mars 2024 a approuvé le PLU le 17 septembre 2024, après avis favorable du Conseil Municipal de Saint-Menoux. Dans le respect des formalités administratives, et en l'absence de remarques du contrôle de légalité, l'ancien PLU est désormais remplacé par ce nouveau document.

Ce PLU a été établi dans l'intérêt général du village, afin de permettre son développement tout en gardant son harmonie. Il pourra offrir des possibilités d'acquisition de terrains aménagés mais aussi de rénovation de bâtiments existants dans le bourg et à la campagne. Des changements de destination de bâtiments sont possibles à la campagne dans le cadre de la diversification du travail agricole (ex : gîte) ou pour des granges recensées n'ayant plus de vocation agricole (transformation en habitation). Au niveau environnemental la ceinture verte du bourg est préservée, les haies, mares, cours d'eaux et chemins ont été recensés. Le règlement du PLU est aussi beaucoup plus précis sur chacune des zones (constructibles, agricoles etc...) avec par exemple les types de menuiserie possibles ou un nuancier pour les façades. **Le PLU est consultable pour tous vos projets en mairie ou sur le site internet de la commune.**

Le Plan Délimité des Abords des monuments historiques (PDA)

Le PDA de l'église et de la maison des vertus précise les contours de la zone historique en co-visibilité directe avec l'église, ce qui permet l'assouplissement des règles pour les secteurs sans enjeu particulier (lotissements), et l'harmonie avec les bâtiments du quartier historique à fort enjeu patrimonial. Voté en parallèle au PLU, il remplace le Périmètre des Monuments Historiques qui était déterminé par un cercle de 500 mètres autour de ces deux Monuments Historiques.

Pour les secteurs de **Clusors** et de **Souys**, la règle du rayon de 500 mètres n'a pas changé.



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux (ex : changement de menuiserie, enduits, toiture etc...) au secrétariat de mairie. La réalisation de travaux non déclarés et non conformes au PLU est sanctionnable par les codes de l'urbanisme et du Patrimoine (amendes et travaux à refaire).

Le 2e pont a été inauguré le 18.11.23 pour une mise en service le 20.11.23



Propos d'une habitante :

Ma mère va avoir 85 ans. Du plus loin qu'elle se souvienne, il y avait toujours eu un projet de deuxième pont...



Le dispositif Reconquête des Centres Villes et Centres Bourgs (RCVCB)

L'étude RCVCB vient compléter le PLU. C'est un dispositif départemental qui doit s'articuler autour de 3 axes de revitalisation :



Ce dispositif a été décliné à Saint-Menoux avec une méthode participative à l'écoute des habitants. Le cabinet REALITE a organisé une enquête, deux réunions publiques les 29 février et 18 juin 2024, et une réunion avec les associations le 16 octobre 2024.

En ciblant des liaisons douces et en améliorant le plan de circulation du village, en requalifiant certains espaces ou bâtiments pour une meilleure offre de services en centre bourg, en intégrant une offre de logements locatifs dans la zone proche des services, ce dispositif pourrait permettre d'obtenir des financements pendant 3 ans, dans le cadre d'un contrat avec le Conseil Départemental, afin de répondre au mieux aux attentes des ménulphiens et d'accueillir de nouveaux habitants.

Le dispositif « Village d'Avenir »



Saint-Menoux a candidaté aux côtés de 5 autres communes de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et de plusieurs autres communes du département. La problématique de l'habitat a plus particulièrement été ciblée pour les 6 communes du Bocage Bourbonnais. Ce dispositif d'état nous permet d'être accompagnés par le bureau d'étude spécialisé Citadia, qui définit les conditions dans lesquelles les projets peuvent être réalisés. Ces études sont entièrement financées par l'état. Nous avons ciblé la zone des granges de la cour du Couvent et l'accès au terrain enclavé derrière l'une d'entre elles.

A l'issue de ces études, nous serons en mesure d'évaluer la faisabilité de ces projets. Ils pourraient alors être réintégrés dans le dispositif RCVCB afin de traiter la dimension habitat du dispositif.

Adressage « Numérué »

Le repérage et la numérotation des habitations à l'extérieur du bourg est devenue obligatoire à partir du 1er juin 2024. La commune a rempli ses obligations : toutes les adresses numérotées ont été transmises au site mesadresses.gouv.fr

Le travail a été réalisé en interne par les élus, soit une économie approximative de 4 000 €.

Le choix a été fait de garder tous les noms des lieux-dits. Les numéros ont été choisis de manière à éviter au maximum les confusions. A chaque habitation nouvellement numérotée, un courrier a été adressé; les quelques remarques que nous avons eu ont été prises en compte. Nous remercions les habitants pour leur participation et leur courtoisie.

Les panneaux indicatifs nécessaires seront posés progressivement par secteurs.

Pour informer en une seule fois les services suivants : Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Nationale Militaire, Sécurité Sociale, EDF, ENGIE, Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi, La Poste, Service des Impôts, Service d'immatriculation des véhicules, AGIRC/ARCO

Connectez-vous à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193> ou rapprochez-vous de nos permanences France Service.



CADRE DE VIE

Embellissement et fleurissement

Chaque année en début d'été, les conseillères de la commission fleurissement font le tour des habitations pour sélectionner les maisons fleuries qui auront une récompense aux vœux de la municipalité. Nous tenons à remercier les habitants qui se mobilisent pour le fleurissement tant au bourg qu'à la campagne. Le service technique de la commune participe aussi pleinement à l'amélioration du cadre de vie. Au-delà de la commission fleurissement, les axes paysagers sont intégrés en amont de chaque projet de travaux d'aménagement.



De nombreux liens se tissent avec des partenaires extérieurs : l'association des Croqueurs de pommes pour l'entretien des arbres fruitiers, les actions pédagogiques avec la fédération des chasseurs (plantation de haies), la recherche d'espèces anciennes avec les jardins ménulphiens, les conseils paysagers du CAUE, le travail avec les bureaux d'études, l'ESAAB...

Ces démarches, entre autres, nous ont valu d'obtenir une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris en 2022. Un jury se déplacera à nouveau en 2026 pour évaluer notre démarche et nos projets.

La nouvelle aire de jeux a été conçue en fonction des conseils que nous avons reçus lors du passage du jury de 2022. Les végétaux ont été choisis en fonction de leur résistance à la sécheresse pour faire face au changement climatique et les espaces enherbés ont été maintenus au maximum.

Cimetière et jardin du souvenir

Le cimetière municipal

Il est situé Rue des Vignes. C'est un lieu réservé aux sépultures des personnes décédées domiciliées sur le territoire de la commune, ou ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille ou une sépulture collective. Il est accessible en permanence.

Après plusieurs tentatives suite à l'interdiction des désherbants chimiques, l'entretien du cimetière s'est amélioré. Des bancs ont été posés autour de la croix centrale.

Depuis le 5 novembre 2024, une opération de reprise des tombes à l'abandon est en cours, principalement sur le carré en bas à droite du cimetière. **Les descendants ou successeurs de ces concessions doivent se manifester auprès du secrétariat de mairie.** Ensuite, le Conseil Municipal délibérera pour récupérer les concessions qui n'auront pas de repreneurs.

Tarifs des concessions au cimetière :

150 € pour 30 ans ou 90€ pour 15 ans pour les locaux.

500.00 € pour 30 ans pour les personnes extérieures (en fonction des emplacements disponibles et dans le cadre du règlement du cimetière).



Le Columbarium

Construit en collaboration avec le Lycée Agricole du Bourbonnais, il est situé rue des Vignes, en face du cimetière. Il est composé de cases hexagonales mises à disposition des familles pour leur permettre d'y déposer les urnes contenant les cendres de leur défunt. 15 nouvelles cases ont été installées cet été.

Elles ne sont concédées qu'au moment du décès. Elles ne peuvent pas être attribuées à l'avance.

Tarif d'une case : 300 € pour 15 ans 500 € pour 30 ans

Le Jardin du Souvenir

Il est situé au même endroit que le Columbarium. C'est un espace prévu à l'intention des familles afin de leur permettre la dispersion des cendres de toutes personnes incinérées ayant eu ou non un domicile à ST-MENOUX.

Tarif pour la dispersion des cendres : 40 €

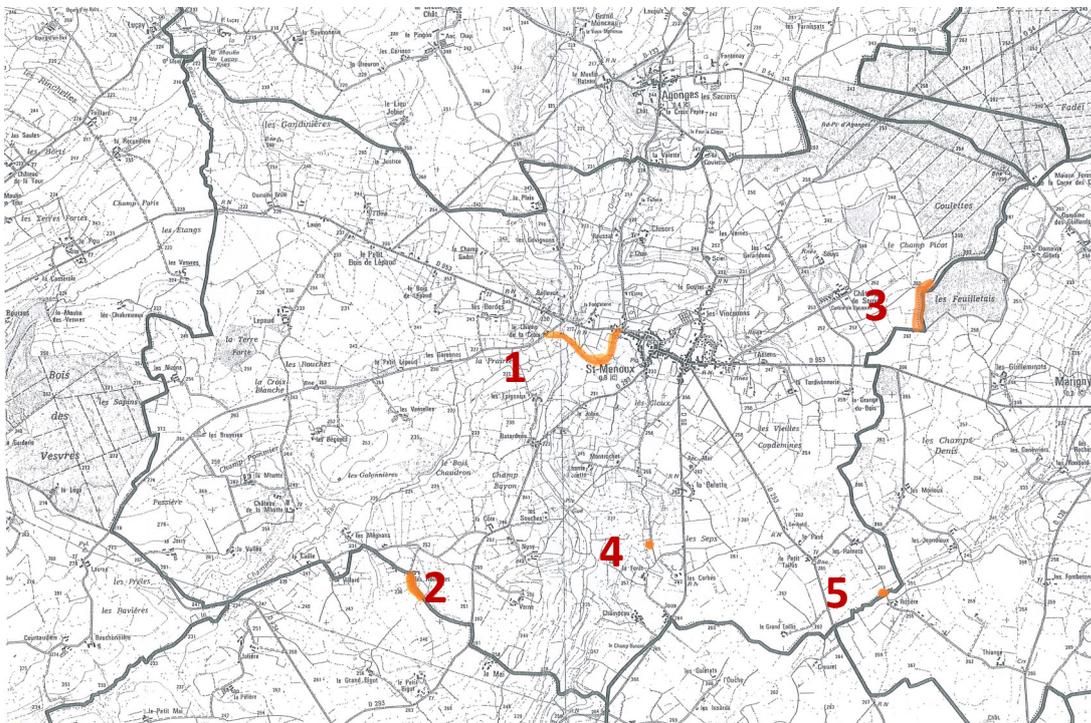
LES CHEMINS DE RANDONNÉE

La commune compte 12 km de chemins enherbés ou empierrés ouverts et entretenus. Elle possède 24 km non ouverts ou annexés par les riverains. Plusieurs projets de réouverture sont à l'étude.

La zone (1) qui va de la station d'épuration au champ de la croix, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée du tacot pourrait offrir une alternative plus sécurisée à la route départementale D953 (partie ouest). Le chemin des Noisettes (2) a été en partie défriché et pourrait être rendu à son usage premier. Nous étudions la possibilité de planter une haie de noisetiers pour mieux délimiter le chemin de la parcelle voisine.

Des travaux sont à l'étude pour assainir une partie de la zone (3) longeant le Champ Picot, près de SOUYS (fossé à refaire, aqueduc à poser).

Un passage (4) a été aménagé vers « la Forêt ».



Une passerelle va être posée à Rotière (5) pour créer une jonction avec la commune de Marigny. Passerelle achetée par la commune de Marigny à poser par la commune de Saint-Menoux.

Chemins d'Issards (association loi 1901)

Depuis 1989, Chemins d'Issards met en valeur le territoire d'une trentaine de communes par la réhabilitation des chemins : débroussaillage, taille, balisage...

Aujourd'hui, Chemins d'Issards propose plus de 55 circuits balisés. 700 km à la découverte du Bocage Bourbonnais, du vignoble Saint-Pourcinois et du Val d'Allier pour sillonner une campagne authentique.

Chemins d'Issards concentre son action sur le territoire de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais riche de ses 25 villes et villages, mosaïque de milieux où le patrimoine historique abonde. Aujourd'hui, le rôle de Chemins d'Issards consiste aussi en un partenariat technique avec ces communes, mêlant conseils, création de "fiches randonnée", distribution de flyers chez les hébergeurs, publication d'une page Internet sur cheminsdissards.fr. **Fruits de ce partenariat, trois balades sont à découvrir à Saint-Menoux.**

"La Belette" (7 km), "Les Terres Rouges de Clusors" (21 km) et la toute nouvelle "Randonnée des Bredins" (15 km), offrent un éventail représentatif de cette richesse rendue accessible grâce à son maillage dense de sentiers préservés et son entretien exemplaire. Alors, à Saint-Menoux, au détour d'un chemin, peut-être aurez-vous la chance de découvrir l'Ophrys abeille, l'Origan commun ou encore la Dame d'onze heures.

La page de Saint-Menoux :

www.cheminsdissards.fr/index-principal.php?categorie=saintmenoux

Le site internet de Chemins d'Issards : www.cheminsdissards.fr



Chemins d'Issards



Circuits de Saint-Menoux



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un nouveau parcours à Saint-Menoux : la rando des Bredins

RANDOAllier



OFFICE DE TOURISME
DU BOCAGE BOURBONNAIS

DIFFICILE

15 km

3:00



SAINT-MENOUX

BALISAGE DISPONIBLE EN SEPT. 2024

GPS DU DÉPART
Lon. E.3.1574 Lat. N.46.5855

Dénivelé positif 66 m

19

Randonnée des Bredins

Une folle randonnée en campagne bourbonnaise, entre châteaux et sculptures qui s'achèvera par une expérience de la débredinoire !

Ce parcours est une invitation à remonter le temps en découvrant le patrimoine historique ménulphien, ses châteaux et son bocage, ainsi qu'une portion du chemin de St Jacques de Compostelle jalonnée de sculptures.



À NE PAS MANQUER

- Église Saint-Menoux et sa débredinoire - Application de visite «Les Pierres Parlent»
- Jardins ménulphiens
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle - GR300 ses sculptures et plusieurs autres circuits de marche
- Jeu de piste à retirer à l'épicerie
- Ferme des Bèguets et brasserie de la Mothe Juillet



www.tourisme-bocage.fr



Préparez votre randonnée sur :
rando.allier-tourisme.com



Randonnées en Bocage Bourbonnais
22 circuits à découvrir

RANDOAllier



145 km balisés sur 12 nouveaux parcours en Bocage Nord s'ajoutent aux 135 km déjà ouverts en 2020 dans tout le sud Bocage (10 parcours) ! Voilà de quoi mettre à profit vos bonnes résolutions du Nouvel an, non ? Et il y en a pour toutes les gambettes : de 5 km à 21 km ! Certains parcours se déclinent avec des raccourcis ... ou pour les mollets les plus affûtés, avec des liaisons vers d'autres boucles, vous pourrez faire durer le plaisir...La Comcom est dans les startings blocks pour vous proposer une belle fête de la rando au printemps 2025, l'occasion de fêter la sortie de son topoguide à découvrir ce jour-là en avant première !

En vente à partir du printemps : 10 euros à l'Office de tourisme et à la boutique de producteurs du Plan d'eau de Vieure.

Bilan intermédiaire PCAET

Adopté en octobre 2021, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais est une démarche de planification de projets qui vise à réduire l'impact de la collectivité sur son environnement et contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux d'ici 2050. Les enjeux identifiés dans le cadre du PCAET sont divers : réduction des consommations énergétiques et des émissions de Gaz à Effet de Serre, développement des énergies renouvelables, garantie d'une certaine qualité de l'air et promotion du stockage carbone.

À mi-parcours de l'application du PCAET d'une durée totale de 6 ans, plusieurs avancées notables sont à souligner. Le bilan à mi-parcours permet de regarder en arrière afin de valoriser les différentes réussites et identifier les difficultés rencontrées. Il permet de réorienter les efforts à déployer sur les 3 prochaines années d'application du PCAET. Le PCAET représente pour la CC du Bocage Bourbonnais une opportunité de devenir un acteur exemplaire de la transition écologique. Les efforts collectifs menés jusque-là sont encourageants, mais des défis importants restent à relever pour garantir un avenir plus durable aux générations futures. Une synthèse et une infographie en 2 panneaux permettent de mettre en avant les principales avancées sur la dynamique du territoire et sur les actions mises en place ou à venir. Le bilan à mi-parcours complet est disponible sur le site de la CC du Bocage Bourbonnais.

TOURISME ET PATRIMOINE

Afin de mettre en valeur le quartier historique du village, la commission mène diverses actions.

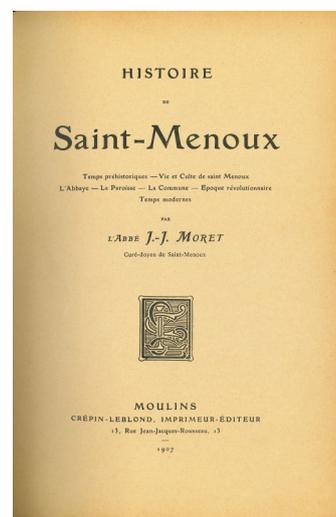
En 2023, des étudiants de l'Ecole Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne à Nevers ont travaillé en lien avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sur des propositions d'aménagements du plateau central (ancien jardin à côté de la maison de santé), la grange du couvent et l'église dans le cadre de leurs études. Ce travail reste un exercice pédagogique, mais il pourra alimenter les réflexions de notre futur programme d'aménagement avec le dispositif de Reconquête des Centres Villes et des Centres Bourgs (RCVCB).

Une opération de nettoyage des croix a eu en 2023 avec le service technique afin de valoriser ce petit patrimoine rural.



La commune recèle de nombreux trésors qui demandent à sortir de l'oubli (sources, fontaines, bâtiments, ancien moulin disparu, anciennes tuileries, fours à chaux...).

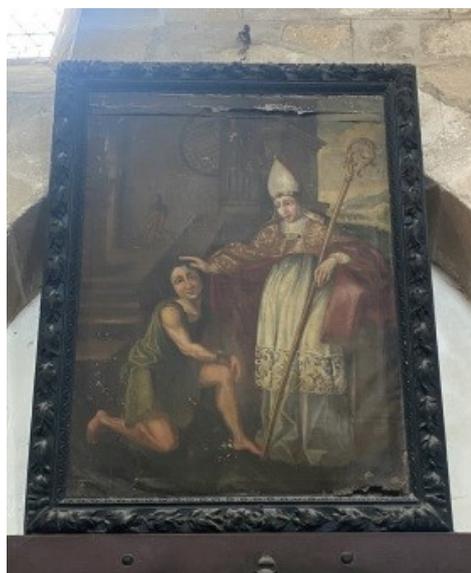
De nombreux renseignements se trouvent dans le livre « **Histoire de Saint-Menoux** » écrit par l'Abbé MORET paru en 1907 et réédité en 2007. Les derniers exemplaires ayant été épuisés, nous souhaiterions lancer une souscription pour le rééditer à nouveau. Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher d'**Evelyne MARCHAND** ou de se faire connaître au secrétariat.



Ce tableau de Saint Menou délivrant un prisonnier breton fait l'objet d'une action avec la fondation du patrimoine dans le but d'obtenir des fonds pour sa rénovation; 1 190 € ont été récoltés à ce jour. La rénovation s'élève à 7 650 € H.T. Nous remercions les donateurs et renouvelons notre appel.

Contact : 04 73 30 90 01

auvergne@fondation-patrimoine.org



Lors des journées du patrimoine, nous avons proposé des visites à thème (Balade et châteaux, fonction des pigeonnier et explication de la rénovation du pigeonnier de l'ancienne abbaye, circuit du cœur de bourg, diaporama de l'histoire de l'ancienne abbaye...). Nous attendons prochainement une conférence sur le résultat des dernières fouilles.



La commune est intéressée pour trouver une édition de « **Vie et miracles de Saint Menou, évêque breton patron de l'abbaye de Saint-Menoux en Bourbonnais** », de **Sébastien MARCAILLE (1 606)**

AVIS AUX HABITANTS QUI POURRAIENT AVOIR CE BEL OUVRAGE



D'anciennes cartes postales reproduites sur pierre de lave émaillée ont été installées en leurs lieux respectifs dans les rues. Nous avons le projet de mettre en valeur de la même manière plusieurs légendes qui entourent le personnage de Saint Menou.

Les pierres parlent



Depuis fin avril 2023, l'église de Saint - Menoux bénéficie d'un audio-guide téléchargeable sur smartphone qui permet de découvrir en détail 12 points d'intérêt de ce bâtiment exceptionnel. Grâce au travail de l'écrivaine ménulphienne Madame Christiane KELLER, ce projet mené conjointement

par le diocèse et la municipalité vous permet de vous laisser guider à la découverte du passé de ce monument emblématique de Saint-Menoux.

Depuis le lancement de l'opération, nous en sommes à 1 685 téléchargements : un véritable succès.

SE CONNECTER À LA VISITE

FLASHEZ LE QR CODE POUR VISITER L'ÉGLISE AVEC VOTRE SMARTPHONE



OU RDV SUR :

www.visite-eglise-st-menoux.fr

Produit par l'office de tourisme du Bocage Bourbonnais, ce jeu de piste vous fera découvrir le village de façon ludique.

En vente 2 €

au Panier Sympa et à l'office de tourisme.

La célèbre Debredinoire est réputée guérir de la folie les Bredins (prononcer Beurdirs) qui passent la tête à l'intérieur de ce sarcophage. Elle attire de nombreux touristes.

Unique en son genre, elle a fait l'objet de plusieurs reportages. Le dernier a été diffusé sur TF1 le 2 octobre 2024.

Il est à visionner sur notre site internet www.saint-menoux.net.

Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais

L'Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais, assure les missions d'accueil et d'information auprès des touristes ainsi que la promotion touristique de l'ensemble du territoire communautaire. Ainsi, chaque année, il propose plus de 200 rendez-vous aux hôtes de territoire, tout comme aux locaux. Ces animations sont souvent possibles grâce aux bénévoles qui font vivre cette association.



Plus d'info sur www.tourisme-bocage.fr

Tout au long de la saison, vous pourrez retrouver le programme de visites intitulé « Visites Métiers et Patrimoine », permettant à tous de découvrir les savoir-faire des artisans et producteurs du Bocage Bourbonnais. Participez également aux visites de l'église Saint-Georges de Bourbon-l'Archambault, aux nombreuses marches et balades accompagnées chaque semaine, ou à la visite de l'église de Saint-Menoux à l'aide de l'application « les pierres parlent ».

Un agenda des animations est à votre disposition chaque mois, le « T'y vas t'Y ». Vous pouvez aussi, les retrouver en temps réel sur l'agenda de l'application mobile « Bocage Bourbonnais tourisme » (gratuite et sans publicité). D'ailleurs si votre association organise un événement n'hésitez pas à le faire savoir en contactant l'Office de Tourisme sur : contact@tourisme-Bocage.fr

CIVISME ET ENVIRONNEMENT

Nous avons le plaisir de noter la diminution des incivilités et remercions les personnes qui ont à cœur de préserver notre cadre de vie.

Quelques progrès restent à faire au niveau des points de tri sélectif : si le bac est plein, évitez de déposer les débris au pied des colonnes de tri quand elles sont pleines car vous vous trompez de cible : ce ne sont pas les agents d'entretien municipaux qui sont responsables mais le succès du mode de tri. Merci de leur éviter cette tâche ingrate et chronophage en ramenant vos emballages ou en allant voir au deuxième point de tri de la commune. Pour info les containers sont vidés le mercredi par le SICTOM.



Place Iris Raquin



Près du cimetière, rue des vignes



Au sujet des chiens : ne pas les laisser divaguer dans le bourg; même un chien « gentil » peut avoir un comportement agressif en fonction du contexte, à fortiori en l'absence de son maître. D'autre part, vous êtes censés ramasser les déjections que votre animal pourrait déposer dans le bourg. Des sacs et des poubelles sont prévus à cet effet. Sur les chemins, merci de les rappeler et de les tenir en laisse quand vous croisez un autre promeneur, jogger ou cycliste. Si votre chien ne vous obéit pas, mieux vaut alors ne pas le laisser sans laisse. Là aussi, un chien reste un animal, même s'il est « gentil » il peut avoir une réaction imprévisible dont vous êtes responsable.

Au sujet des chats : dès que vous nourrissez un chat, il est considéré comme le votre., et vous devez en assumer la progéniture (ou le faire stériliser). Une campagne de stérilisation de chats errants a eu lieu en 2022 : 15 chattes ont été stérilisées sur 1 an.

Les chardons en graines sont une nuisance pour le voisinage

Les propriétaires ou exploitants des terrains sont tenus de maîtriser la prolifération des espèces végétales nuisibles.

En tant que riverain, si vous êtes confronté à ce problème, la première étape est de prendre contact avec votre voisin. Dans la plupart des cas, ce contact direct, la plupart du temps oral, suffit à régler le problème. Il se peut que vous ne sachiez pas à qui appartiennent les terres ou qui les exploite. Dans ce cas vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de mairie qui vous renseignera afin que vous puissiez prendre contact avec cette personne.

Si toutefois vos tentatives demeurent vaines, merci de reprendre contact avec la mairie.



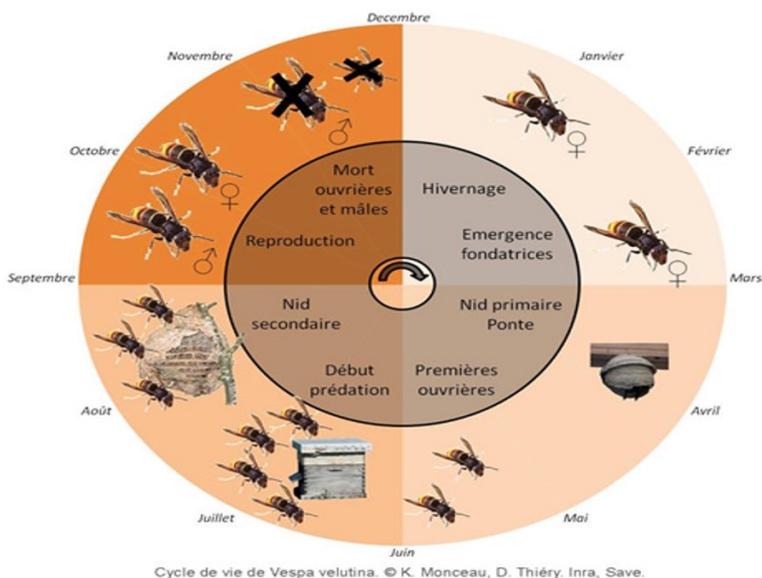
Les frelons asiatiques sont une nuisance



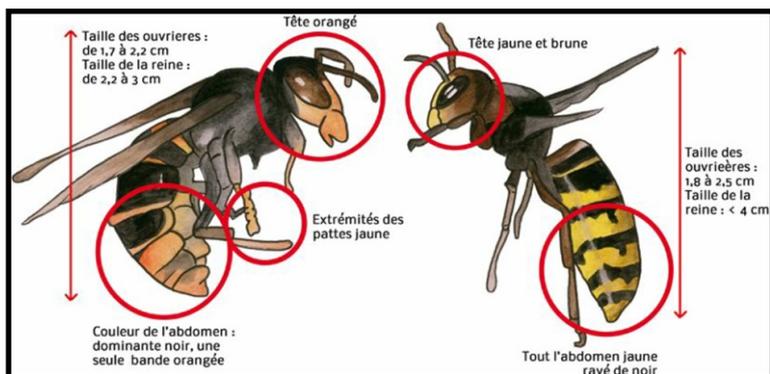
Ils attaquent les autres espèces polinisatrices dont ils nourrissent les larves de leurs futures reines. Ils sont équipés d'un dard plus gros que les frelons jaunes et sont en conséquence plus dangereux pour les humains.

Deux nids ont été détruits en 2024 sur propriété privée. La municipalité remercie les propriétaires de leur prompt réaction. Afin d'anticiper une possible recrudescence de l'espèce un arrêté municipal a été pris le 06.12.24.

Le groupement de défense sanitaire apicole de l'allier peut sur sollicitation procéder à la destruction des nids contre participation financière. Des professionnels sont également habilités à la faire, notamment pour des zones difficilement accessibles. Si vous repérez un de ces nids sur la commune, merci de le signaler en mairie.



GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APOICOLE DE L'ALLIER
 93 RUE CHANTOISEAU 03100 MONTLUCON
 Tél : 06 80 02 21 75 - Mail : Gdsa03@orange.fr



POINT CULTURE

Diverses animations ponctuelles ont eu lieu à Saint-Menoux, sur propositions de partenaires associatifs.

Chaque association du village fait preuve d'initiatives .



Conférence Simenon par l'ACME



Jazz dans le bocage

L'association des Amis de l'église de Saint-Menoux (A.M.E.G.)



L'association des Amis de l'église de Saint-Menoux (A.M.E.G.) a pour but la mise en valeur, l'entretien et l'animation de l'église de St Menoux.

Pour l'année 2024, deux concerts ont eu lieu : « Horizon Musical » le 15 juin et « réveil de l'Harmonium » le 4 juillet.

Pour le départ du pèlerinage vers Souvigny le 5 mai, les membres de l'association ont assuré un grand nettoyage de l'église. Les bénévoles réalisent également des compositions florales lors des diverses manifestations.

Toutes personnes désirant faire partie de l'association seront les bienvenues.



Concours de peintures par la Société Moulinoise des Beaux Arts 05.09.20

VIVRE ENSEMBLE

Créée début 2023, cette commission permet de regrouper les sujets de l'enfance, l'école, la jeunesse, la santé, l'économie, le monde associatif, les services, afin de décloisonner ces thématiques et de traiter plus globalement les problématiques. Elle a pour objectif de favoriser le bien-vivre ensemble, toutes générations confondues, et de garder un lien social avec les différents acteurs économiques. La commission vivre ensemble est également associée aux futurs projets d'aménagement en ce qui concerne l'habitat et les équipements, afin de ne pas perdre de vue le service à rendre aux habitants.

La mutualisation des espaces et du matériel est un des axes de réflexion, en facilitant les rapports entre les usagers. Cette commission facilite également l'émergence de projets plus participatifs et une concertation plus rapprochée avec les habitants : réunions publiques participatives avec plusieurs groupes de travail, enquêtes sur la mobilité...

La commission Vivre Ensemble a entamé un travail de rédaction et d'actualisation de conventions.

Afin de laisser une trace des accords ou modification des rapports entre la commune et différents partenaires, il est important de rédiger des conventions qui reprennent les points principaux en terme d'obligations et de responsabilités : des conventions existent déjà avec le motocross d'Yzeure, la section Moto du comité des fêtes et l'aéromodélisme. Une convention est en cours de rédaction avec l'association de la cantine.

La rencontre avec les agriculteurs

Le 6 septembre 2024 les agriculteurs de la commune ont été conviés à un moment d'échange. Cette rencontre a permis de faire connaissance avec les différents professionnels, de converser sur les différents mondes et modes agricoles (exploitation, élevage, culture, production, agriculture biologique, environnementale...).



Ce moment s'est poursuivi autour d'un petit buffet et du verre de l'amitié

NOUVEAU : Actions en faveur de la jeunesse

La commune prend en charge la totalité de la part des familles des Jeunes Sapeurs Pompiers (soit 65 € par année de formation), afin de remercier les jeunes pour leur engagement et d'encourager les vocations.

La commune verse aussi selon le quotient familial une aide de 25 à 50 € pour le code de la route. Se renseigner au secrétariat. Des aides de la Région existent également.

FÊTES ET CÉRÉMONIES



23.07.22 : Hommage à Louis Décharne (mort pour la France en 1952) Remise de médaille à titre posthume à sa famille par l'ambassade de Corée le 15.03.23



(1)



(2)



En 2022, 100 ans de Mme AUCLAIR (1)
En 2024, 100 ans de Mme FORET (2)



Inauguration de l'aire de jeux 03.06.23



Médailles du travail 2024 : F. RAYNAUD et C. MEYZONNIER pour 20 ans de service



Pose de la plaque commémorative de Jean-Guy CHERION 21.09.24

Le Centre d'Action Sociale Communal (CCAS)



Composition du CCAS

Présidente : Sylvie EDELIN

Élus : Anabel LAUDET-MARTINET – Michelle MAYET – Valérie DERVIN – Anne-Eloïse DELRIEU - Evelyne MARCHAND – Cyrille CURTON

Membres : Jacques AUPETIT – Claire CIVET - Serge DECHET – Guy MAYET - Laurence VIGNERON – Sylvie SCHMAUCH

Il a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les habitants, et principalement les plus vulnérables. Il met en place des actions d'animation ou de soutien et peut attribuer des aides d'urgence, qu'elles soient financières ou d'autres nature. Les membres du CCAS assurent leur mission bénévolement. Il est à l'initiative du repas annuel des aînés et de la distribution de colis pour les anciens habitants de la commune résident actuellement en EHPAD. Ses membres peuvent aussi rendre visite aux personnes les plus vulnérables ou en difficulté afin de pouvoir les aider ou les rassurer. Au cours du mandat, le CCAS a organisé plusieurs actions comme des distributions de masques, des collectes de dons... C'est également lui qui cotise à l'épicerie solidaire du bocage bourbonnais, à raison de 1 € par habitant. Son budget est alimenté par la commune; de plus, l'intégralité du montant des concessions funéraires lui est reversé. Le CCAS est habilité à recevoir des dons, déductibles des impôts à 66 % pour les particuliers et à 60 % pour les entreprises. Si un habitant de la commune a des questions ou des difficultés il peut contacter le secrétariat de Mairie, qui se rapprochera des membres du CCAS si nécessaire.

UN BESOIN, UN PROJET ? UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE
BOURBONNAIS EST LÀ
POUR VOUS AIDER !

Le principe : À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli-e-s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :

- 70% du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

Livraison et transport possible.
N'hésitez pas à nous contacter !



VOUS ÊTES
UNE ASSOCIATION,
UN PARTICULIER,
UNE ENTREPRISE ?

PENSEZ À NOS SERVICES !!!

- Location de camion frigorifique
- Soutien à l'événementiel - collage de vos affiches, distribution de flyers, montage de barnums, nettoyage...
- Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie

Pour plus d'information, contactez-nous !



→ TÉL.: 06 69 74 28 88 ←
www.epicerie-solidaire-bocage03.fr

Notre point de vente et d'animation
à Bourbon l'Archambault :

Rue Jean Macé - Tous les jeudis de 11h00 à 16h30

CHANTIER
D'INSERTION :
VOUS SOUHAITEZ
POSTULER ?
CONTACTEZ-NOUS !



PARTENAIRES

Le centre social l'Escale

Il favorise, crée, gère tous projets, activités, services d'ordre social et culturel pour l'ensemble des habitants de son territoire afin de développer la cohésion sociale en encourageant la citoyenneté de proximité.

Ses missions composent un large éventail :

- Portage de repas aux personnes âgées et/ou malades. Pascale et Sylvie se relaient, avec parfois le concours de Christian, pour apporter, cinq jours par semaine, hors jours fériés, les repas d'environ 80 bénéficiaires sur nos douze communes d'intervention.
- Service mandataire pour les employeurs d'aides à domicile.
- Relais Guid'Asso (Appui à la vie associative) pour le soutien, notamment juridique, aux associations qui le sollicitent,
- Relais Petite Enfance, commun avec la communauté de communes du Bocage Bourbonnais, il accueille les assistant.es maternel.les pour des animations d'éveil et itinérantes et pour la gestion administrative des contrats entre les parents employeurs et les nounous.
- Depuis la fin du mois de mai, l'Escale gère la micro-crèche de Souvigny, en bonne intelligence avec les autres structures et maisons d'assistantes maternelles.
- Accueil de loisirs les mercredis et pendant une partie des vacances scolaires. Certains séjours sont organisés avec l'accueil de loisirs de Saint-Menoux. Au cours de l'été 2024, un séjour est ainsi programmé en Ardèche pour 24 enfants et ados.



L'Escale propose également chaque semaine, hors congés scolaires, une vingtaine d'activités : sportives et de bien-être, créatives et de loisirs, culturelles et d'apprentissage. **Il y a notamment le chant jazz qui a lieu sur la commune de Saint Menoux un dimanche par mois.**

Il faudrait parfois pousser les murs pour satisfaire toutes les demandes. Pourtant, il nous reste beaucoup à faire encore pour consolider le lien avec les personnes isolées et entre générations.

Association soutenue par les municipalités adhérentes, le centre social, deuxième maison pour certains, vous invite à franchir sa porte, et/ou à l'accompagner lors de ses manifestations sur votre territoire. Vous avez des projets, des envies, des besoins ... regardons, ensemble, comment concrétiser ces ambitions et enrichir l'offre de loisirs, de culture, de découvertes, d'animation de notre territoire.

Contact : centre.social.souvigny@gmail.com

Le collège Achille Allier

Le collège Achille Allier de Bourbon est un collège semi-rural . Il accueille 280 élèves répartis sur 11 classes et une ULIS. Les élèves proviennent des écoles de seteur (Ygrande, Saint-Hilaire, Autry-Issards, Saint-Plaisir) et Saint-Menoux et Bourbon sont les communes qui amènent le plus d'élèves au collège. Une classe de l'IME le Réray est aussi présente 2 jours par semaine.

Les effectifs par classe ne dépassent pas 25 élèves. L'équipe de 24 enseignants est très stable et elle connaît bien les élèves. Une CPE, 3 AED et un service civique, une infirmière et une Psychologue de l'éducation nationale complètent l'équipe éducative.

Les élèves évoluent dans un cadre spacieux et verdoyant très propice à la sérénité de l'établissement. Une équipe d'agents du département et de la commune veille à ce que les locaux soient le mieux entretenus possible et elle propose des repas de grandes qualités au restaurant scolaire. Depuis de très nombreuses années, les résultats aux DNB et les pourcentages de passage en 2^{nde} attestent d'un niveau scolaire général très convenable.

Des résultats marqués par l'attribution de la note A dans le classement du magazine l'Etudiant qui s'appuie sur des critères comprenant des indicateurs de résultats notés, sociaux et de progrès.

Le collège s'inscrit de plus en plus dans sa zone géographique avec beaucoup de liens avec les différentes mairies, les associations sportives, l'école de musique, l'UNRPA (Association Nationale des Retraités et des Personnes Agées) , le Centre Social ADEQUAT, le Mazier, les pompiers avec les JSP, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais... Tous ces partenariats apportent une plus-value assez remarquable pour les élèves : des voyages intergénérationnels, une section sportive football, un orchestre à l'école, un séjour au ski, un séjour à Londres, une sortie sciences et arts à Paris, des ateliers jeux avec ADEQUAT, des séances bien-être avec Mme LAURENS sophrologue...

Au collège Achille Allier, tout est mis en place pour la réussite de chaque élève. Une réussite qui passe par le bien-être des jeunes, un enseignement de qualité et l'ouverture sur le monde.

Contact : 04.70.67.03.88



Concert de l'Orchestre à l'école du collège avec Gautier CAPUCON, violoncelliste de renommée internationale à Nérís les Bains le 15 .07.24



Pressoir Mobile du Bourbonnais

L'association « Le Pressoir Mobile du Bourbonnais », propose chaque année, à partir du mois de septembre le pressage de vos fruits. Vous venez avec vos fruits (pommes, poires, coings ou raisins) et vous repartez avec vos jus frais et/ou pasteurisés. Le Pressoir Mobile s'adresse aux particuliers, mais aussi aux associations, écoles, lieux de vie, communes, etc.

Notre mobilité s'apparente à celle du bouilleur de cru qui autrefois se déplaçait dans les villages. Ambiance conviviale et festive garantie, c'est une activité partagée : le pressage se fait avec les usagers sous la responsabilité d'une ou plusieurs personnes de l'association. C'est aussi l'occasion de rencontres, de faire ensemble et ainsi créer des liens sur notre territoire.

Le pressage fait aussi l'objet d'animations et de rencontres avec d'autres acteurs locaux : producteurs, artistes, créateurs, musiciens. Il trouve sa place dans les fêtes de villages ou quartiers.

Les enfants du centre de loisirs de Saint Menoux sont venus avec leur animateur David COURCEL à 3 reprises en apportant des pommes du verger communal. Ils ont pris grand plaisir à participer au processus de la transformation des fruits en jus, lequel a pu être servi au repas du CCAS et vendu au profit du téléthon.

Nous organisons des pressages en fonction des demandes, de la maturité des fruits et des disponibilités des personnes engagées et intéressées. En général la période de pressage se situe entre fin août et début décembre.

Ce projet nécessite la présence de nombreux bénévoles pour assurer les dates de pressage et le travail de communication. Nous invitons tous ceux/celles qui sont intéressés à venir nous rejoindre – même pour quelques heures ou une seule journée. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à visiter notre **site internet** : <https://pressoirmobiledubourbonnais.wixsite.com/pressoirmobile> ou contactez-nous par mail à pressoirmobiledubourbonnais@gmail.com ou au **06 04 13 72 94**.

Les Croqueurs de pommes de l'Allier



L'Association **POMONE BOURBONNAISE**, les Croqueurs de Pommes de l'Allier a pour vocation la sauvegarde du patrimoine fruitier ancien local. Dans cet objectif, nous recherchons dans les vergers locaux des variétés anciennes de pommes, poires, prunes, cerises et autres. Nous collectons les greffons, les multiplions pour conserver les variétés anciennes et mettons à la disposition de tous ces jeunes plants.

Notre but est également la gestion et l'entretien des vergers existants en matière de taille et conseils. Il y a quelques années, la municipalité de Saint-Menoux nous a demandé d'intervenir sur le verger communal entre l'église et la mairie.

Sans aucune hésitation, nous acceptons car ce verger avait très belle allure et les pommiers présents avaient été très bien conduit dans leur forme. Il manquait un certain nombre d'arbres que nous nous appliquions à remplacer hélas avec un résultat assez décevant. Des arbres adultes souffraient également de ce fait et les conduisaient à la mort. Quel était le problème? Une brève recherche nous a conduit à reconnaître un sous-sol composé de démolition tout à fait infertile, sans nutriment et en ne retenant pas l'eau nécessaire à la vie de ces arbres.

Il est évident qu'il convient d'apporter nourriture et eau à ces pommiers pour espérer une belle production en qualité et quantité. Les croqueurs seront toujours aux côtés des ménulphiens dans la préservation de leur verger et enseigner les techniques de taille.

Lors des travaux d'aménagement de la Maison de Santé, un cerisier ancien sur sa fin de vie devait être abattu pour réaliser le parking. Une rencontre en 2019 à l'occasion d'une animation de l'ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE (ABC) porté par la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, a permis de décider entre la municipalité de Saint-Menoux et l'association Pomone Bourbonnaise (Croqueurs de Pommes), de prélever plusieurs greffons afin de sauvegarder ce patrimoine végétal.

Confiés aux bons soins du Président, **Monsieur DUBOST**, les greffons ont pris, la plantation du nouveau sujet a eu lieu près de la Maison de Santé et l'arbre a donné ses premières cerises jaunes mi-juin 2022. Elles étaient délicieuses, légèrement sucrées. Nous souhaitons longue vie et bonne santé à ce jeune cerisier.



Pompiers de Bourbon

Depuis le 1^{er} septembre 2024, le CSR de Bourbon-l'Archambault est placé sous la responsabilité d'un binôme de chefferie : le **Lieutenant Richard GENOUX (chef de centre)** et le **Lieutenant Jérôme LAMI (adjoint au chef de centre)**. L'effectif se compose de 70 éléments parmi lesquels environ un tiers appartiennent à la gente féminine. La répartition se fait comme suit : 40 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) assurent les 600 interventions que nous réalisons en moyenne sur une année; Les 30 autres éléments composent l'école de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). Ils ont entre 12 et 16 ans et se préparent durant 4 ans au Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier. Ils nous rejoignent tous les samedis matins pour apprendre les rudiments du métier et continuer de développer toutes les valeurs humaines qui caractérisent le corps des Sapeurs-Pompiers.

Anna et Maïssane RAYO au cross départemental 2023 des Sapeurs-Pompiers de l'Allier (2^{ème} et 3^{ème} place).



Les sections sont encadrées par une équipe d'animateurs dynamiques et motivés, pour la plupart issus de cette même section. Tous sont sous la responsabilité du **sergent-chef Corentin COURTAUD** et du **caporal Maxime MASSERET**. Parmi la nouvelle génération de JSP qui intègrent l'école en septembre 2024, certains habitent Saint-Menoux. Nous leur souhaitons la bienvenue et en profitons pour remercier la municipalité qui prend en charge leur cotisation. Enfin, Félicitations à **Mathis GUILLOT**, **Anna et Maïssane RAYO**, qui ont obtenu leur brevet de JSP au printemps. D'ici la fin de l'année 2024, ils auront intégré le CSR Bourbon-l'Archambault en tant que SPV et rejoindrons deux autres ménulphiens déjà intégrés dernièrement : **Alexis TISSIER** et **Elodie STORME**.

Pompiers de Souvigny

L'ÉCOLE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE SOUVIGNY RECRUTE!

TU VEUX DÉCOUVRIR L'UNIVERS DES POMPIERS?

Pendant les cours le samedi matin, tu pourras:

- Découvrir le matériel et apprendre les techniques de lutte contre l'incendie
- Apprendre les gestes qui sauvent

TU AS ENTRE 12 ET 14 ANS ?

ALORS TOI AUSSI, REJOINS NOUS!

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE PROMOTION EN SEPTEMBRE 2024! CANDIDATURE PAR TÉLÉPHONE JUSQU'AU 5 JUILLET

CONTACT
ADJUDANT CHEF
LANDRIEVE LUDOVIC
06 61 24 39 16

Mémo

Aide au permis de conduire

Etre titulaire du PASS'REGION.
Les factures déjà réglées ne pourront pas être remboursées.
Le montant à percevoir sera crédité sur le PASS'REGION.

JSP 1000 €

1er cas :

Cycle en cours (3ème ou 4ème année) : **500 €**
Obtention du brevet JSP : **500 €**

2ème cas :

1ère demande et obtention du brevet JSP : **1000 €**

SPV 500 €

Dés son affectation dans sa caserne : **500€**

Cas particulier

- 1) Ne détient pas de PASS'REGION.
- 2) Factures déjà acquittées.

Pour plus d'informations, contacter

Groupement Développement du Volontariat
volontariat@sdis03.fr



Allier Nord Aïkido



L'Aïkido est un art martial japonais non compétitif qui vise au développement harmonieux du corps et de l'esprit. Créé par Maître UESHIBA à partir de techniques traditionnelles de combat, il cherche à harmoniser les énergies, en neutralisant un attaquant sans entrer en opposition avec lui. L'Aïkido s'adresse aux hommes comme aux femmes, enfants, adultes ou séniors. Il recherche le développement harmonieux de chacun. Les valeurs physiques, éducatives et morales de l'Aïkido sont : le développement harmonieux du corps, l'amélioration de la souplesse musculaire et articulaire, la correction de la colonne vertébrale, le contrôle de la respiration, la relaxation, la concentration, l'endurance, l'étude du déséquilibre, le contrôle du partenaire, l'amélioration des réflexes, le respect, la politesse, la modestie, la loyauté, l'honneur, la maîtrise de soi.

Des séances ont lieu à Saint-Menoux les 2ème et 4ème mardis de chaque mois au Centre d'Animation Culturelle de 19h à 20h30. Contact : 04 70 02 46 17 - @ :aikinordallier1@orange.fr

LES ASSOCIATIONS DE SAINT-MENOUX

Amicale Laïque

L'amicale laïque de St-Menoux est une association loi 1901 composée de bénévoles, pour la plupart parents d'élèves attachés à l'école publique et à la laïcité. Affiliée à la ligue de l'enseignement, elle défend le droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs et au sport pour tous dans le but d'établir durablement une société plus juste et plus solidaire : les temps changent mais l'idéal perdure. L'amicale laïque de St-Menoux a fêté ses 70 ans en 2022.



Les bénévoles organisent tout au long de l'année scolaire des manifestations afin de collecter des fonds à destination de l'école publique. Les enseignants, par leur travail et leurs projets, permettent aux enfants de bénéficier des mêmes activités de façon équitable. L'aide matérielle et financière de l'amicale permet l'aboutissement de nombreux projets.

Pour l'année scolaire 2023-2024 c'est une somme exceptionnelle d'environ 15 000€ qui a été offerte à l'école publique et qui a permis de mener à bien plusieurs projets : voyage à Beauval et aux châteaux de la Loire, voyage à Oléron, achats de matériels pédagogiques, spectacles, sorties nature, participation aux transports piscine ...

Les différentes manifestations proposées par l'amicale au cours de l'année scolaire sont : la tombola, la vente de chocolats et de saucissons, la collecte de ferraille, le théâtre de l'école publique, du club des jeunes et de l'amicale, la kermesse et la soirée Fête de la musique

Le bureau, renouvelé en 2023, réfléchit à de nouvelles manifestations pour 2024-2025.

Présidente : **Sophie Bonnyns** - Vice-présidentes : **Carole Meyzonnier** et **Sandra Navetat**

Trésorier : **Yannick Lecourieux** - Trésorière adjointe : **Auréli Ramel**

Secrétaire : **Sylvaine Julien** - Le Corre - Secrétaire adjointe : **Marie-Pierre Lafort**.

Contact : amicalelaique.saintmenoux@gmail.com

La section Club des jeunes (contact : Mathis Ferreira - 07.81.11.62.05) est une section de l'amicale laïque et permet aux jeunes de réaliser leurs projets grâce aux animations spécifiques qu'ils proposent aux enfants de la commune (Chasse aux œufs, petits jeux...).

Club d'Échecs et de Shōgi de Saint-Menoux

Créé en 2014, le Club d'Échecs et de Shōgi de Saint-Menoux accueille **tous les amateurs du jeu d'échecs** dès l'âge de sept ans **dans la salle mutualisée, rue des essayiers**.

Deux licences sont proposées. Une première loisir, une seconde sportive destinée aux compétitions.

En novembre 2021 une **section Shōgi (échecs japonais bien connus des amateurs de mangas)** fut créée. Quelques mois plus tard, nous organisons et accueillons **le championnat de France de Shōgi 2022**. Depuis, le Club poursuit la diffusion de cette discipline et son apprentissage auprès de ses licenciés.

Nos jeunes joueurs se retrouvent pour découvrir, apprendre, progresser tous les **vendredis de 16h30 à 18h**, les collégiens, lycéens et adultes tous les **samedis de 10h à 12h** (hors vacances scolaires).

Pour tout renseignement : Cyril Meyzonnier Président du Club d'Échecs et de Shogi de Saint-Menoux

Affilié à la Fédération française des échecs et à la Fédération française de Shogi
Salle mutualisée, rue des essayiers, 03210 Saint-Menoux

cyrilmeyzonnier@icloud.com / 04.70.43.90.34 Suivez-nous sur notre [Page facebook](#)



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes est une association loi 1901 à but non lucratif, composé uniquement de bénévoles.

Son but est d'animer notre beau village. Notre équipe intergénérationnelle propose un panel d'animation diverses : Fête patronale, Moto Cross, Brocante, Cinéma, Loto, Théâtre, ...

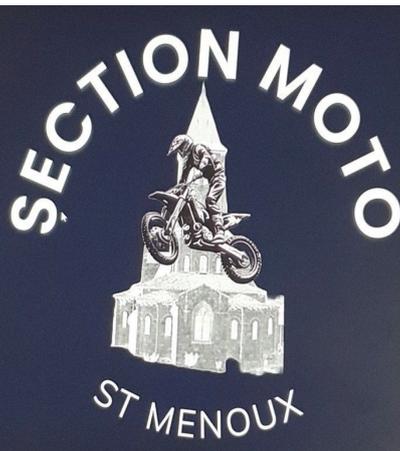
Le comité des fêtes essaie d'apporter un soutien logistique aux autres associations du village : Prêt de matériel divers. Ce matériel peut être également loué aux habitants de la commune.

Si vous avez entre 18 et..... aucune limite d'âge venez nous rejoindre !!!!

Contact : 06 43 70 42 69

Composition bureau

Présidente : Laure CURTON Vice-Président : Mickaël SERREAU
Trésorière : Marie DUFREGNE Secrétaire : Marie-Angèle SANVOISIN



Section Moto du Comité des Fêtes

La section moto de Saint-Menoux était en sommeil depuis plus de trois ans. Depuis 2024, son nouveau président, Lucas VILETTE est entouré d'une équipe de personnes motivées. Ils ont pour ambition de faire renaître cette section du Comité des Fêtes et de faire partager à tous leurs amis ménulphien.nes la discipline de la moto « d'enduro ».

Une convention a été signée avec le Comité des Fêtes et la Municipalité afin de définir les modalités d'utilisation du terrain d'enduro, qui se trouve à côté du terrain de motocross, au lieu dit «les Aigriers ». Elle précise les conditions d'utilisation, notamment en matière de planning et d'assurance.

Pour tout renseignement ou inscription, contact au 07.86.00.51.98

Section Danse Trad du Comité des Fêtes

Atelier Danse Trad'

DANSES DE BAL EN COUPLE, EN CERCLE, EN CHAÎNE...

Entrer en danse...

Apprendre en toute simplicité
et convivialité

Depuis 10 ans, l'**atelier danse trad'** de St Menoux permet d'apprendre à danser, en toute simplicité, les danses de bals traditionnels qui ont lieu dans la région et en dehors : danses de couples, en cercles, en chaînes... d'ici et d'ailleurs.

Il permet aussi à ceux qui sont déjà danseurs de partager un moment convivial et joyeux.

Cet atelier est animé par Madeleine Taillandier pour la danse, et 3 musiciens aux accordéons diatoniques, flûte, violons et voix.

1er et 3ème mardis du mois de 19h00 à 20h30 à la Salle polyvalente de St Menoux.

Essai gratuit, puis adhésion 50€ l'année, ou 5€ par atelier

Contacts : Christine : 06 35 96 60 08 Maud : 07 77 94 06 46

Généralions Mouvement - Club des Aînés Ruraux

Le club des Aînés Ruraux c'est :

- les lundis : balade autour de St Menoux et environs,
- les mardis : rencontre jeux de société à la salle proche de la poste,
- Les jeudi : pétanque,
- 2 concours de belote dans l'année
- 1 pièce de théâtre
- 1 repas par mois si possible.
- 2 voyages d'une semaine dans l'année avec la fédération de l'allier.

Pour plus de renseignements vous êtes invités à notre assemblée générale en janvier prochain.



Le Tai Chi, qu'est-ce que c'est?

Art martial adouci, le **tai-chi** est une discipline corporelle d'origine chinoise comportant un ensemble de **mouvements continus et circulaires** exécutés avec précision dans un ordre préétabli. Il met aussi l'accent sur la maîtrise de la **respiration**. La pratique vise entre autres à améliorer la souplesse, à maintenir une bonne santé physique, mentale et spirituelle. De création légendaire le TAIJI QUAN (boîte du faite suprême) est une forme de combat souple dont on trouve trace dès le XIII^{ème} siècle en Chine dans la province du Henan.

L'école Chen. Cette école, qui est la plus proche des techniques de défense traditionnelles, est très présente en Chine, contrairement à l'Occident où elle est encore méconnue. Elle a été fondée au début du XVII^e siècle par Chen Wan Ting, un militaire. Les mouvements combinent une force explosive qui vient de l'intérieur et qui rappelle le tonnerre, à un style extrêmement fluide, souple et mouvant.

Cours réguliers : Selon les séances les cours peuvent se composer d'un échauffement, de l'étude plus détaillée d'un mouvement en particulier, du « tui-shou » (travail à deux) , de la pratique de l'enchaînement des mouvements (Taolu) et enfin d'une courte séance d'automassages, de Qi-Gong ou d'étirements en guise de clôture.

Les cours se déroulent au CAC à partir de septembre jusqu'à fin juin les lundis de 18h30 à 20h. La participation annuelle est de 130€ . Vous pouvez nous rejoindre à tout moment si le cœur vous en dit.

Stages : L'association "**Le Cercle Bourbonnais de Taiji Quan Traditionnel**" organise un ou plusieurs stages par an.

Ces stages sont compris dans le montant de l'adhésion et sont organisés tour à tour au Parc du Soleil à VICHY avec l'association **TAI CHI CHEN VICHY** ainsi qu'à **SAINT-MENOUX** près de MOULINS avec notre association.

Bureau

La présidente : Marie-Paul Schutysier (06.73.63.10.22)

L'animateur : Fabien Larvaron (04.70.43.98.67 ou 06.41.53.27.87)

Association Sportive Ménéulphienne - Football



A ce jour, le club compte environ 80 licenciés.

Les équipes séniors évoluent respectivement en championnat départemental 3 et 4 et une équipe vétérans dispute plusieurs matchs dans la saison contre des clubs voisins.

Pour les jeunes, le groupement Rive Allier Foot a été créé en 2023 avec les clubs de Neuvy, Nord-Vignoble et Souvigny. Sont concernés les joueurs de 5 à 18 ans.

L'encadrement est assuré par une trentaine de dirigeants bénévoles. Les recettes de l'association sont assurées par la distribution des calendriers, l'organisation de manifestations extra sportives (concours de belote, loto, dîner dansant), le soutien de plusieurs sponsors et de la Municipalité. **Contact : 07.67.80.67.97**

Pétanque Ménéulphienne

La Pétanque Ménéulphienne, forte de ses 74 licenciés, dont 17 féminines, a 13 équipes inscrites en compétition, entre championnat des clubs senior, féminin, vétérans, coupe d'Allier, coupe du Comité et Coupe de France.

Le club organise chaque année 2 concours de pétanque, 1 loto, 1 challenge réservé aux licenciés du club et leurs conjoints, et une soirée tartiflette.

Contact : 06.52.85.85.69



La Chorale Coccinelle



C'est en novembre 2006 que notre chorale a vu le jour avec le souhait d'apporter un moment de bonheur dans les maisons de retraite !

Ainsi elle s'appelle "Coccinelle" comme ce tout petit insecte qui nous prouve un instant de surprise et ouvre notre cœur lorsque nous le trouvons sur notre chemin ! Si nous étions nombreux pour répéter et chanter en différentes langues dans la grande salle de la Mairie de Saint-Menoux, désormais nous sommes 5 chanteuses heureuses de se retrouver chaque jeudi matin dans la petite salle des aînés.

Merci beaucoup à la Mairie de Saint-Menoux qui nous permet cela!

À savoir que les chanteuses viennent de Saint-Menoux, Agonges, Bourbon l'Archambault, Saint Aubin-le-Monial et Moulins !!!

Bokk Bocage

L'association Bokk Bocage, née en 2001, a pour objectif de favoriser les échanges dans les domaines sociaux et culturels entre Saint-Menoux et le Sénégal.

Avec l'aide de la municipalité qui met à disposition le logement au-dessus de la mairie, Bokk Bocage accueille chaque année environ pour 3 mois l'été, des Sénégalais venus partager savoir-faire et traditions. **Abdoulaye SECK** propose, sous le préau de la cour de la mairie de nombreux ateliers basés sur le partage : Batik, peinture indigo ou pigment, cours de cuisine sénégalaise, coiffure africaine, contes, échanges sur le monde etc...

Abdoulaye, professeur d'arts plastiques et créateur d'un jardin d'enfants pour les déshérités d'un quartier de Dakar est bien connu avec notamment des partenariats avec le Conseil Départemental de l'Allier et l'IUFM de Moulins. Le produit de ces interventions avec l'aide des membres de l'association participe au bon fonctionnement du jardin d'enfant.

N'hésitez pas à venir rencontrer Abdoulaye et à participer au traditionnel repas estival avec spécialité sénégalaise. **Nous sommes à la recherche de bénévoles pour cet évènement très ponctuel.**

Le bureau de l'association est composé de son Président Yannick THEBAULT, son vice-Président Etienne MAZE, sa trésorière Laurence VIGNERON et sa secrétaire Paule BUISSONNIER.

Contact : 06 63 82 95 12



Terre Nord Sud



Terre Nord Sud est une association créée en 1995 au retour d'un jeune ménulphien **Blaise Desbordes**, ancien coopérant français au collège Benjamin Escande à Ambositra, situé à 250 kms au sud de la capitale Tananarive sur l'île de **Madagascar**.

Son but est de favoriser les relations fondées sur l'équité et les apports mutuels avec le Tiers-Monde notamment entre ces deux pays éloignés : le collège Benjamin Escande à Ambositra et Saint-Menoux.

Parmi ses actions entre 1998 et 2018, TNS a accueilli 14 enseignants malgaches en France durant 4 à 6 semaines où ils ont pu comparer entre autre nos méthodes d'enseignement tout aussi bien dans notre école primaire à Saint-Menoux que dans les collèges ou lycées voisins.

Les démarches administratives étant d'une complexité déconcertante, TNS a opté en 2011 pour la création et le financement d'une cantine au lycée Benjamin Escande pour 130 élèves. Les élèves retenus sont issus de familles les plus pauvres et les plus éloignées du lycée. Elle fonctionne selon le même principe que chez nous. Nous assumons financièrement pratiquement la totalité des frais : salaires des cantinières, approvisionnement des denrées pour la confection des repas et un peu de matériel... Le combustible (charbon de bois) étant à la charge du lycée. Ainsi 130 élèves bénéficient chaque jour d'un repas équilibré ; et pour cela nous pouvons compter sur notre correspondante locale **Eva Hassambay** bien connue des ménulphiens, de **Daniel Andriamihanta** et **Mireille Randriambello**, 2 enseignants qui encadrent le projet.

A noter que des ménulphiens se sont déjà rendus sur l'île en 2000, 2004, 2008, 2012, et 2017 ; le voyage prévu en 2020 a été annulé en raison du COVID ; un nouveau voyage est envisagé pour 2025...

Forte d'une vingtaine d'adhérents, TNS fonctionne grâce aux cotisations de ses membres, d'une subvention municipale, de la vente d'artisanat de Madagascar sur les marchés d'été ou d'hiver dans la région, de quelques dons et des produits des animations proposées (séance théâtrale, randonnée).

Les Modélistes du Bourbonnais

Cette association propose la pratique de l'aéromodélisme sous toutes ses formes, que ce soit en vol libre, en vol radiocommandé ou en vol électrique. Elle dispose d'une piste à côté du terrain de moto-cross.

Bureau de l'association : Thomas MUSSIER - Président

Jean-Baptiste BARBARIN - Secrétaire

Christian MONCE - Trésorier

Contact : 04.70.43.97.43



« Chemins de vie » : Un habitat partagé à Saint-Menoux

Vivre, vieillir autrement, mourir chez soi dans la mesure du possible est le PROJET de l'association « Chemins de vie ». Dans cet habitat partagé de 13 logements « vie privée et vie commune » se côtoient. Les premiers habitants ont emménagé en 2010 et si la plupart sont retraités, la maison est aussi ouverte aux personnes actives et aux familles.

La maison a été construite dans un esprit « écologique » et utilise les énergies renouvelables. L'architecture du bâtiment n'est pas innocente, elle s'inscrit dans le style bourbonnais. La surface de la maison est de 1000 m² (8 studios, 2 T2, 3 T3) sur un terrain de 5000 m². Il y a plusieurs parties communes : Jardin paysagé, salon, tisanerie, buanderie, abri voiture, chaufferie, et possibilité de petits jardins potagers.

L'habitat partagé est géré par une association loi 1901 qui en est propriétaire. Chaque cohabitant prend part aux décisions importantes lors de réunions régulières. Les cohabitants donnent une participation mensuelle pour les frais et charges de la maison, son montant est déterminé en fonction des possibilités de chacun. Quand un logement se libère, le renouvellement des habitants se fait par cooptation.



Depuis 14 ans, les cohabitants de ce projet tentent une Expérience de vie Innovante et montrent que cela est possible. Il s'agit de répondre aux besoins des personnes du Présent, tout en construisant l'Avenir. Les bénéficiaires actuels passeront mais la structure porteuse restera à la disposition des femmes et des hommes à venir.

Les mots clefs de « Chemins de vie » sont : SOLIDARITÉ - ENTRAIDE MUTUELLE - CONFIANCE - LE VIVRE ENSEMBLE

Le Foyer Michaël École des arts et de l'humain.

Depuis plus de cinquante ans, le Foyer Michaël accueille chaque année des étudiants de tous âges et de tous pays. Ces derniers viennent avec diverses attentes. Certains souhaitent trouver leurs voies afin de mieux agir dans le monde. D'autres cherchent un lieu pour se ressourcer. D'autres encore veulent vivre l'expérience de la collectivité. Situé sur la commune de Saint-Menoux, **au lieu-dit des Béguets**, le Foyer Michaël est entouré d'un jardin et d'une ferme en biodynamie. Il propose une formation multidisciplinaire de neuf mois. Cette formation repose sur trois dimensions : artistique, pédagogique et sociale. L'année est conçue de façon à permettre une juste respiration entre activités intellectuelles, activités artistiques et activités pratiques.

Le Foyer Michaël propose également des ateliers hebdomadaires tels que la peinture, la sculpture, la gravure, le chant choral et la gymnastique. Ils sont ouverts à toute personne désirant s'initier à l'art.

Il est aussi possible de s'inscrire à des modules et stages. Ils durent quatre jours et sont répartis sur toute l'année. Les thèmes proposés sont variés : sciences, philosophie, agriculture, anthropologie...

Au Foyer Michaël, la dimension sociale et la créativité sont essentielles et fondatrices pour nos étudiants. C'est pourquoi le Foyer Michaël est une école de l'humain.

Foyer Michaël, une initiative de la Fondation Paul Coroze, reconnue d'utilité publique depuis 1972.

Ecole de La Mhotte

Le saviez-vous ?

Des cahiers et des bougies

En plus d'un habitat participatif, les communs du château de la Mhotte abritent deux activités initiées et portées depuis plus de 30 ans par des (anciens) parents d'élèves de l'École Waldorf de la Mhotte :

L'atelier Cahiers qui fabrique et fournit tous les élèves de l'École en jolis cahiers sans lignes (permettant d'associer textes écrits et dessins/schémas, favorisant ainsi le développement de langages graphiques soignés), mais aussi d'autres écoles en France.

L'atelier Douce Lumière qui lui fabrique toute une collection de bougies en cire d'abeille (des Ruchers de St-Mayeul au Veudre) vendues sur les marchés de l'École, de Noël surtout, mais aussi ailleurs en France et en Suisse.



AGENDA 2025

Samedi 4 janvier : Concours de belote de l'AS Ménéulphienne

Vendredi 10 janvier : Vœux de la Municipalité

Mardi 14 janvier : AG de Générations Mouvements

Samedi 1er février : Soirée Soupe du Comité des Fêtes

Dimanche 9 février : Loto de la Pétanque Ménéulphienne

Samedi 1er mars : Théâtre organisé par Terre Nord-Sud

Samedi 8 mars : Dîner dansant de l'AS Ménéulphienne

Samedi 8 mars : Concours Triplettes de la Pétanque Ménéulphienne

Samedi 15 mars : Concours de belote de Générations Mouvement

Dimanche 16 mars : Randonnée Terre Nord Sud

Samedi 5 avril : Collecte de ferraille organisée par l'Amicale Laïque

Dimanche 6 avril : Théâtre organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 13 avril : Randonnée pédestre et VTT organisée par l'Amicale Laïque

Dimanche 4 mai : Moto-Cross

Samedi 10 mai : Conférence « Les Saints Guérisseurs » à l'église

Samedi 24 et dimanche 25 mai : Théâtre de l'École Publique et de l'Amicale Laïque

Samedi 7 et dimanche 8 juin : EndurMax de la Section Moto

Samedi 21 et dimanche 22 juin : Meeting des Modélistes du Bourbonnais

Samedi 21 juin : AG de l'AS Ménéulphienne

Samedi 28 juin : Kermesse de l'école publique

Samedi 12 juillet : Fête patronale

Samedi 26 juillet : Couscous de Bokk Bocage

Samedi 16 août : Concours de Pétanque Doublette de la Pétanque Ménéulphienne

Samedi 27 septembre : Brocante du Comité des Fêtes

Samedi 11 octobre : Dîner dansant de la Pétanque Ménéulphienne

Dimanche 19 octobre : Théâtre organisé par Générations Mouvement

Samedi 8 novembre : AG de la Pétanque Ménéulphienne

Dimanche 9 novembre : Loto de l'AS Ménéulphienne

Samedi 22 novembre : Repas du CCAS

Dimanche 23 novembre : Loto du Comité des Fêtes

Samedi 29 novembre : Belote de Générations Mouvement

Dimanche 30 novembre : Bourse aux jouets organisée par l'Amicale Laïque

Dimanche 14 décembre : AG du Comité des Fêtes

Les vœux de la municipalité sont l'occasion de faire connaissance lors d'un moment convivial.

Tous les habitants et en particulier les nouveaux arrivants sont invités au Centre d'Animation Culturelle

Le vendredi 10 janvier 2025 à 19h.

Cinéma itinérant



Les lundis à 20h30 au Centre d'Animation Culturelle

20 janvier

17 février

17 mars

14 avril

19 mai

16 juin

22 septembre

20 octobre

17 novembre

ATTENTION :

A partir du 01/04/2025, **COMMAVILLE** sera remplacée par **INTRAMUROS**, une application qui vous proposera encore plus d'informations.





Boulangerie Pain Saint-Menoux (La Panetière)



Salon de Coiffure Yvette



Épicerie bio L'Échoppe



Garage HUGUET



Multiservices Panier Sympa



Contrôle Technique NORISKO



Restaurant Le Calvaire



Salon de tatouage Girls 2 Ink



Café du Centre

Infos pratiques

Mairie Tel : 04.70.43.92.28

Mail : mairie@st-menoux.fr **Site** : www.saint-menoux.net

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 9h à 12h
et les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h

Permanences maire ou adjoint(e) : Les samedis de 11h à 12h

École publique – Direction : 04.70.43.97.26

Accueil de loisirs – Garderie : 04.70.48.03.01

Communauté de Communes

Accueil Bourbon - 1 place de l'Hôtel de ville - 04.70.67.11.89

Maison France Services du Montet

1 place du 8 mai - 04.70.47.37.76

Crèche communautaire La Courte Échelle :

04.70.43.98.16

Impression financée par la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais via Innov Eclair